Edizione originale
[iv], 171 pp.
Completo.

The
Robert E. Gross
Collection
A Memorial to the Founder
of the
Lockheed Aircraft
Corporation

Business Administration Library
University of California
Los Angeles

RILLIET (Théodore). Lettres sur l'emprunt et l'impôt. Adressés à Mr. ** [Necker de Germani]. [*S.l., s.e.*], 1779. L. 27.00

In-8°, cart. [iv], 171 pp. Esemplare originale.
Kress, B 228. Coquelin - Guillaumin II, p. 542. Blanqui II, p. 328: « Ecrit important à con sulter... » Stourm, p. 141: « L'ouvrage de Rilliet préconisait la supériorité de l'emprunt su l'impôt. D'apres lui, les arrérages de l'emprunt étant assignés sur l'impôt, on rend d'un main à la nation ce qu'on lui prend de l'autre, sans qu'il y ait appauvrissement. L'emprun fonctionne alors comme une pompe qui élève l'eau au milieu d'un grand bassin et l'y laiss retomber ». I.N.E.D., 3836: « Considérations sur l'emprunt, l'impôt, le commerce, les riche ses metalliques, le papier-monnaie... Idée essentielle: les interêts de chaque emprunt doive être représentés par un impôt d'égale valeur, levé sur le luxe des riches. Cet impôt est indispe sable, et ses avantages sont bien supérieurs à ses inconvénients ».

LETTRES

SUR

L'EMPRUNT ET L'IMPÔT.

LETTRES

SUR

L'EMPRUNT ET L'IMPÔT.

*Adreſſées à Mr. * * **

PAR

Mr. Rilliet De Saussure,
Citoyen de Genève ; Conſeiller au Grand Conſeil.

1779.

LETTRES

SUR

L'EMPRUNT ET L'IMPÔT.

PREMIERE LETTRE.

Genève le 12e Décembre 1778.

MONSIEUR,

J'Ai lû ces derniers jours, dans l'Edit du Roi du 27 Novembre, ces paroles très remarquables » Nous nous ſerions » toutefois déterminés à mettre une im- » poſition extraordinaire, du moins juſ- » qu'à la concurrence de l'intérêt du » nouvel emprunt, ſi, d'après la connaiſ- » ſance exacte que nous avons priſe de

» la ſituation de nos finances, nous » l'avions jugé néceſſaire, &c. « Je vois là dedans pour la France l'aurore du plus beau jour. J'ai l'honneur de vous écrire, Monſieur, pour vous en féliciter, & pour vous communiquer ce que j'en penſe.

Il eſt bien fâcheux pour le Royaume, qu'un procédé ſi sûr, ſoit pour elle ſi moderne, que ſa naiſſance n'en eſt même encore qu'annoncée; & il eſt bien étonnant que la vérité qui le fonde ſoit ſi inconnue, qu'on ne la trouve écrite nulle-part.

Oui, Monſieur, il faut abſolument que les intérêts de chaque emprunt ſoient repréſentés par un impôt d'égale valeur, non ſur le païſan, dont la ruine tend à ruiner l'Etat; mais ſur la claſſe de riches dont on pourrait réduire le luxe, ſans qu'il en réſultât aucun mal pour eux, pas même un mal de vanité, puiſque la réduction ſerait proportionnelle.

L'impôt qui tombe ſur la claſſe des riches ne l'appauvrit point, s'il accompagne un nouvel emprunt. Voyez les Anglais; plus la nation s'endette, plus on les charge d'impôts; plus ils ſont magnifiques.

Qu'y a-t-il en effet qui ſoit mieux prouvé? Si la nation qui établit un impôt nouveau ſur la claſſe des riches, le rend à cette même claſſe par une rente nouvelle, conſtituée en ſa faveur; la claſſe des riches étant la ſeule qui prête: l'impôt n'eſt-il pas illuſoire? La France emprunte aujourd'hui quatre millions, & conſtitue trois millions ſix cent mille livres de rentes nouvelles: d'autre part, elle établit trois millions ſix cent mille livres d'impôts ſur les riches, pour une durée ſeulement de vingt-cinq ans, parce que l'emprunt eſt en viager: N'eſt-il pas certain qu'avant quatre ans les Français auront autant de contrats de rentes & de

promeſſes, qu'ils en avaient quatre ans auparavant, outre les rentes derniérement conſtituées ; & que, conſéquemment, ces derniéres leur viendront à profit.

Mais pour rendre cette grande vérité plus ſenſible, prenons la choſe de plus loin : Suppoſons que le Roi doive aux Français cent vingt millions de rentes. Croit-on que ces cent vingt millions de rentes ſoient réellement dûs par les Rois à la claſſe générale des riches, parce qu'ils n'en ont pas reſtitué le capital aux créanciers particuliers de qui ils l'ont reçu ? Cela ſerait vrai ſi les Rois l'euſſent retenu dans leur tréſor : mais il eſt retombé tout entier dans la claſſe des riches ; & les capitaliſtes, dans les mains deſquels il eſt rentré, en ont pû faire, & en ont fait effectivement, les mêmes emplois, que s'il n'eût jamais paſſé dans les mains des Rois.

Et ſi une partie de cet or a paru tout-à-coup ſortir du Royaume par la guerre, les nations voiſines, devenues plus riches, en ont augmenté leurs conſommations. La France, maîtreſſe des premiéres productions de l'Europe, & maîtreſſe excluſive de quelques-unes, les leur a vendues; & vendues d'autant plus cher, qu'une plus grande quantité d'or verſé chez elles, les mettait en état de les mieux payer.

Si de nouvelles richeſſes ont augmenté les conſommations des nations étrangères; elles ont auſſi augmenté leurs arts & leurs exportations; & comme le commerce conſiſte à donner moins pour avoir plus, ſelon la philoſophique définition de Monſieur l'abbé de Condillac, & qu'il eſt de ſon eſſence que le vendeur & l'acheteur y gagnent l'un & l'autre; la France s'eſt encore enrichie de l'accroiſſement des arts des nations étrangères, principale-

ment dû à l'accroiſſement du numéraire qu'elle y avait elle-même verſé.

D'un autre côté, la très grande partie de ces capitaux empruntés par les Rois, verſée dans la France même, a augmenté ſes productions, fertiliſé ſes arts, accru ſes exportations, & ramené un nouvel or.

Ces principes ſont rigoureuſement démontrés par les faits; puiſque, malgré tant de guerres ſi ruineuſes en apparence, le numéraire de la France s'eſt progreſſivement accru juſqu'à cette maſſe exceſſive, où nous le voyons parvenu.

Ces cent vingt millions de rentes ſont donc déja, pour la claſſe des riches, une rente qui paraît tombée du ciel; & qu'ils auraient de moins ſi les Rois n'avaient point emprunté; puiſqu'il eſt certain que tout ce numéraire étant rentré, il a été placé de nouveau; & rapporte les mêmes rentes au profit des capitaliſtes, que ſi

les emprunts du Prince n'avaient point eu lieu.

Ces cent vingt millions dûs par le Prince aux capitaliſtes ou rentiers, leur payent déja deux fois les intérêts des douze cent millions qui peuvent être aujourd'hui en activité; & les débiteurs de ces douze cent millions les payant une troiſiéme fois aux capitaliſtes, à qui ils appartiennent dans ce moment-ci, il ſe trouve qu'il y a trois fois autant de rentes & de richeſſes pécuniaires (car il n'y a de réel que la rente), qu'il y en aurait ſans les emprunts. La richeſſe pécuniaire a déja triplé par ce moyen.

Mais il y a plus. L'or & l'argent ſe ſont ſi fort multipliés en France par ces mêmes emprunts, que c'eſt bien peu que de prétendre que, de ces douze cent millions qui ſont aujourd'hui en activité, & que le commerce & les arts doivent

aujourd'hui aux capitaliſtes, il n'y en aurait pas ſix cent ſans les emprunts publics : de ſorte que les rentes de la claſſe des riches ont, en effet, ſextuplé par leur moyen.

J'entens par la claſſe des riches, non point ceux qui n'ont que de l'argent ; mais la claſſe entiére de ceux qui ont de l'argent en propriété, & qui l'ont en activité.

Le commerce, ſans-doute, aurait fait quelques progrès ſans les emprunts, mais des progrès inſenſibles. Plus on les eſtimera faibles, moins on ſe trompera. Pourquoi n'y avait-il preſque point de commerce ſous Louis XIII ? La France n'avait-elle pas le même ſol & les mêmes productions ? Colbert avec ſes Edits & ſon génie aurait été bien empêché, ſans les rentiers qu'avait faits Louis XIV. On ne monte pas des métiers avec des Edits, mais avec de l'argent. Dans l'état civil

tout ſe commence avec l'argent, juſqu'aux ſemailles, qui, pour être bonnes, devraient être achetées à la diſtance de quelques lieues, & non recueillies ſur le ſol. Par-tout où il y a quelque choſe de bon à faire, ſi l'argent manque, la choſe reſte à faire.

Le commerce & les arts doivent leur vie au prodigieux mouvement que les emprunts des Rois imprimèrent à l'argent, aux nombreux rentiers que ces emprunts produiſirent; & dont les rentes ont été payées avec cet amas de petites parcelles d'argent, priſes par les impôts ſur les individus : parcelles dont l'effet eut été néceſſairement nul, ſi elles n'euſſent pas été réunies dans les mains d'un petit nombre de ſujets : je dis petit, rélativement à la totalité des habitans.

C'eſt ainſi qu'on voit un grand réſervoir où tombe un million de filets d'eau,

qui par leur diſperſion ne pouvaient produire aucun effet ; & d'où ſort une quantité de canaux, où l'eau, par ſa réunion, met en mouvement des machines prodigieuſes, & produit des effets qu'on ne ſe laſſe point d'admirer. Dès les premiers emprunts, les petites bourſes éparſes furent ces filets d'eau ; le tréſor Royal fut le réſervoir ; & les créanciers du Prince, les canaux qui donnerent la vie aux arts, au commerce, & fortifiérent même l'agriculture.

Ne craignez donc pas les impôts ſur la claſſe des riches, dans les cas d'emprunts ; car s'il eſt vrai que les nouvelles rentes, conſidérées comme verſées dans la claſſe entiére, ſont illuſoires, parce que l'impôt les abſorbe ; il n'eſt pas moins vrai auſſi que l'impôt eſt illuſoire, parce qu'il eſt payé par les rentes : de-même que nous avons vû que la délivrance que fait la claſſe des riches du capital prêté eſt éga-

lement illuſoire, parce qu'il lui eſt inceſſamment reverſé.

Il y a ici deux ſortes de recettes pour le Prince: l'une d'un capital emprunté; & l'autre d'un impôt annuel.

Ni la délivrance que fait la claſſe des riches de ce capital, ni la délivrance ſucceſſive de l'impôt, ne retranchent rien à ſa richeſſe, dès qu'on lui rend chaque fois d'une main autant qu'on lui ôte de l'autre. Toutes ces opérations lui ſont donc pour le moins indifférentes.

Mais elles ne ſont jamais indifférentes à l'état, à qui elles donnent une force momentanée, avec laquelle il triomphe au-dehors de ſes ennemis, & accroit au-dedans la richeſſe générale; car la claſſe des payans étant toûjours beaucoup plus nombreuſe que celle des nouveaux créanciers du Prince; l'argent du nouvel impôt, réuni dans les mains de ces derniers,

continue à produire, en faveur du commerce, des arts & de l'agriculture, des effets qu'il n'eut jamais produits dans ſon état de diſperſion.

Après avoir commencé par convenir, comme vous y êtes forcé, que la claſſe entiére des riches aura inceſſamment autant de revenu net, qu'elle en avait avant l'impôt; & bientôt davantage, par l'accroiſſement réel de la richeſſe générale, attaché à l'emprunt: vous me direz peut-être que, quoique vous ſoyez convaincu de l'avantage qu'y trouvera la claſſe des riches priſe en maſſe; & même ſous une combinaiſon nouvelle; vous n'êtes pas également certain que chacun des riches actuels ſera ſans ſouffrance.

Je réponds que la claſſe entiére des riches actuels eſt compoſée de ceux qui prendront part au nouvel emprunt, & de ceux qui n'y en prendront aucune. Les

nouveaux créanciers du prince ſeront déja en partie dédommagés du nouvel impôt, par l'appas que l'emprunt leur aura offert : car il faut un appas, quel qu'il ſoit, pour déterminer les prêteurs à préférer cet emploi de leur argent, à tous ceux que l'achat des fonds publics leur préſente ſans-ceſſe : mais ils le ſeront encore en partageant, avec le reſte des riches actuels, tous les avantages généraux qui découleront de l'emprunt : car ſi les uns & les autres ne ſont plus expoſés aux réductions ; ſi cette aſſurance donne de la valeur à tous les effets publics, qu'ils poſſédent, pour le moment où il leur plaira de les vendre ; s'ils aſſurent toutes leurs autres créances, par un effet néceſſaire de la ſolidité de la dette nationale ; s'ils obtiennent l'expectative infaillible d'avoir bientôt part aux nouvelles richeſſes que fera naître l'emprunt, ſoit par une meilleure vente de celles des productions de leurs terres qui ſont à l'u-

ſage des riches, ſoit par la hauſſe des loyers de leurs maiſons, ſoit par les héritages, les dots, & tous les autres moyens qui tendent à diviſer les richeſſes; aſſurément ils ne ſeront pas en ſouffrance. Je n'ajoute pas même que l'impôt créé dans une ſeule année ſerait bien fort, s'il augmentait d'un deux-centiéme la dépenſe des riches : cependant, une charge ſi petite eſt abſolument inſenſible, & par cela même mépriſable.

C'eſt à la pratique, plus qu'à la connaiſſance de ces vérités, qu'eſt due en grande partie la proſpérité de l'Angleterre. En attendant que je vous expoſe comment cela arrive, vous m'accorderez toujours que le payſan propriétaire n'y eſt pas chargé, puis qu'il vit bien. Tout le poids des impôts y eſt porté par les riches; & généralement par les habitans des grandes villes, & ſurtout de Londres; & avec raiſon.

L'impôt amaigrit & accable le payſan, qui ne peut s'en dédommager ni par les rentes des effets publics qu'il n'a pas; ni par la hauſſe du prix de ſon bled, que les Polonais, les Ruſſes, les Barbareſques le forceront à vendre au prix moyen des marchés de l'Europe, à un prix fondé ſur celui que la misère, dans laquelle vivent leurs ſerfs, leur permet d'y mettre. Il n'en eſt pas de même des habitans des grandes villes. C'eſt-là, qu'en fin de compte, les riches en payent toutes les charges. On ne fait pas venir des ſouliers de Sicile & de Tripoli, comme on en fait venir des bleds. Le cordonnier peut donc rejetter, & rejette, en effet, toute la charge de l'impôt ſur le riche; tandis que le payſan n'en peut pas rejetter la plus petite partie.

Quand ſe conduira-t-on en France ſur le principe de la repréſentation, qui a fait en Angleterre, de la dette nationale

l'inſtrument de ſa puiſſance & de ſa gloire au dehors, la mère & la nourrice du commerce & des arts dans l'intérieur du Royaume, la monnoye avec laquelle on a pu acheter & payer toutes les terres de la Grande-Bretagne & de l'Amérique Anglaiſe, qui, ſans les fonds publics, n'auraient point été commerçables; à qui eſt due enfin, & aux billets de banque, toute la proſpérité de l'Angleterre, ſans qu'elle ait jamais fait le mal de perſonne, ſi ce n'eſt dans ces derniers tems, celui de quelques téméraires agioteurs.

Que tardez-vous donc à imiter l'Angleterre? Si elle vous voit renfermés dans la ſeule nature d'emprunts, où vous ont en effet réduits les erreurs de la précédente adminiſtration; ſi elle ne voit pour payer ce viager que des moyens faibles, incertains, promtement épuiſables; quelle confiance & quelle audace n'en con-

concevra-t-elle pas? ſi, au-contraire, elle vous voit ouvrir, dans les impôts ſur les riches, une mine de richeſſes inépuiſable pour vous, dans la rigueur du mot, & qui cependant ne l'eſt pas pour elle, quoiqu'elle ſoit encore bien loin de l'avoir épuiſée; ſi elle voit que vous êtes en état pendant quinze ans de guerre, de faire chaque année un nouvel emprunt plus fort que le précédent; ſi, comparant vos richeſſes rélatives, elle découvre avec effroi que vous en avez cinq fois autant qu'elle; ſi, conſéquemment, elle vient à ſentir, qu'en ſuivant la route qu'elle vous a elle-même frayée, la France peut tripler ſa dette, & la porter avec autant de légéreté & de bonne grace, que Sa Reine en eut porté la couronne, ſi la cérémonie de Rheims eut permis qu'Elle fut couronnée, dans quel découragement ne tomberait-elle pas?

Mais, ſuppoſé qu'elle ne ſe décourageât point, réaliſez toutes ces menaces.

Sauvez chaque année le fruit de vos dépenſes de l'année précédente, par des dépenſes plus fortes. Qu'elle éprouve, enfin, qu'en même tems que vous avez trois fois autant de ſujets, vous avez, en proportion, preſque le double d'argent & d'or; attendu que les billets de banque ne ſervent point en pays étranger. Et doutez-vous de l'amener à vous demander la paix, même avant qu'elle ſoit au bout de ſes reſſources? C'eſt ainſi qu'un joueur d'Echecs, lorſque ſon adverſaire a enfilé, & continue à ſe ſoutenir dans une route qui le mène ſurement à la victoire, abandonne la partie, & donne gagné ſans achever de combattre.

Mais prenez le parti contraire: démontrez lui, par la faibleſſe de vos efforts, & par l'improbabilité de leur durée, que c'eſt vous même qui céderez la partie; elle répondra à votre petit emprunt de quarante millions par celui de trois cent ſeptante-cinq qu'elle médite.

Elle en fera l'année prochaine un plus fort encore. Et pourquoi non? ſi l'on place une pompe au milieu d'un grand baſſin, & qu'on en élève perpétuellement de l'eau qui retombe dans ce même baſſin; craindra-t-on de l'épuiſer en pompant? Vous céderez enfin. Et avec le regret du ſang répandu, vous emporterez la douleur d'avoir perdu la fin que vous vous propoſiez d'obtenir par la guerre, & les moyens que vous y aurez plutôt ſacrifiés qu'employés. Dans la guerre, comme dans toute autre entrepriſe, ne point achever, c'eſt ne rien faire; commencer, quand on ne peut pas achever, c'eſt faire mal, car c'eſt perdre ſes avances.

Imitez donc l'Angleterre; & vous ne verrez plus un abbé Terray, tandis que la nation eſt aſſiſe ſur des monceaux d'or, déclarer en ſon nom à ſes créanciers, qu'elle ne peut pas les payer, &

qu'elle ne ſait pas où prendre de l'or. Vous ne verrez plus un abbé Terray ſe jouer de l'honneur de la France, expoſer ſa puiſſance en perdant ſon crédit, pour épargner à ſon Roi l'air boudeur de ſes courtiſans, au moment qu'ils apprendraient qu'on vient de mettre des impôts ſur leur luxe: bouderie qui aurait bien pû durer depuis le commencement du jeu juſqu'aux entremets; car on en revient toûjours au plaiſir, & ſurtout, quand le chagrin eſt ſans fondement. Je vous embraſſe &c.

SECONDE LETTRE.

Genève le 17e *Décembre* 1778.

COmmençons par dire, Monſieur, que ſi ces vérités ne ſont pas connues en France, cela vient de l'erreur du Gouvernement, qui n'a pas érigé, du-moins à Paris, un ou deux profeſſeurs en finance; qui, parce que l'exercice en a été autrefois en des mains peu dignes de conſidération, s'eſt conduit comme ſi la théorie en étoit mépriſable; qui n'a pas encouragé les philoſophes à approfondir cette matiére, en promettant une place aux plus diſtingués dans l'Académie des Sciences, & aux autres l'expectative d'un prix annuel. La finance forme une ſcience toute philoſophique. Le philoſophe peut en calculer les effets, & en poſer les prin-

cipes avec plus de certitude qu'il ne réſout les problêmes de méchanique.

Il eſt vrai que le régime, qui fait l'objet de la lettre précédente, produira enfin pour l'Angleterre un dernier effet qui lui déplaira. L'artiſan de Londres, forcé de payer ſa part d'une ſi grande maſſe d'impôts, & qui ne s'en dédommage pas ſur les Annuités qu'il n'a point, eſt obligé de le faire ſur le prix de ſon travail. Tant qu'il vend ſes ouvrages aux Anglais que le gouvernement a mis en état de les acheter à leur prix, tout va bien : mais s'il veut les écouler chez l'étranger, & qu'il trouve en ſon chemin quelque manufacture rivale, placée dans une ville où il y ait moins d'impôts, il eſt en ſouffrance.

C'eſt ce qui va arriver aux arts de Londres, que la ſeule perfection de la main-d'œuvre a longtems ſoutenus, per-

fection à laquelle les autres peuples atteindront, & que l'Allemagne égale déja dans certains ouvrages d'acier. C'eſt là ce qui lui rend ſi précieuſe la conſervation de l'Amérique, qui lui offrait pour ſes arts un débouché forcé, mais ſi cher pour les Américains, que Monſieur A*** L**, ci-devant plénipotentiaire du congrès en France, m'a aſſuré, dans un dîner qu'il me fit l'honneur d'accepter chez moi, qu'ils leur coutaient quelquefois ſoixante pour cent, au delà de ce qu'ils les payeraient par un commerce libre.

L'Angleterre pourra donc trouver une grande diminution dans l'exportation de ſes arts de Londres; & comme c'eſt une puiſſance, pour les trois quarts artificielle; elle perdra ſans-doute par là de ſa richeſſe, &, conſéquemment, de ſa force rélative : le moment peut même en être proche, ſi elle n'y met ordre, par

des privilèges en faveur des claſſes d'artiſans qui ſont en ſouffrance.

Mais la France, où la dette nationale eſt preſque entiérement fondée aux dépens des pauvres, où les impôts ſur les riches ſont preſque inconnus ; dont la capitale eſt ſi peu impoſée, en comparaiſon de Londres, que ſes habitans y vivent à moitié prix, eſt bien éloignée de ce moment où, pour conſerver le commerce extérieur de ſes arts, il faut les ſoulager par des privilèges.

D'ailleurs, un royaume qui a pour des ſiécles encore l'empire de la mode & du goût, vraiſemblablement attaché à ſon climat, eſt dans un cas bien plus favorable que celui de l'Angleterre. Il peut à juſte titre ſe promettre que les autres peuples achetteront, pour des ſiécles encore, les productions de ſes grandes villes, c'eſt-à-dire les ouvrages de luxe,

à quelque prix que les porte l'impôt national.

On peut voir, par l'exemple de l'Angleterre, avec quelle douceur les autres nations portent leur part de l'impôt, pourvu qu'il ne soit pas mis directement sur elles. Les Français, par exemple, payent quatre louis un étui de mathématiques fait à Londres, qui n'aurait coûté qu'un louis & demi, s'il eut été fait à Paris. De ces quatre louis, il y en a aumoins deux qui n'ont été donnés à l'ouvrier, que pour lui rembourser l'excès de l'impôt de Londres sur celui de Paris. L'acheteur ne croit point être dupe; parce qu'aucun Anglais ne l'achette à meilleur marché que lui, pas même le Roi. Mais, s'il ne coûtait que deux louis à Londres, & deux autres à la sortie du royaume, croyez-vous qu'il payât cet impôt de si bonne grace: ou plutôt, ne pensez-vous pas, qu'il se re-

tournerait de cent maniéres, avant de ſe ſoumettre à une ſi épouvantable extorſion ?

Les impôts qui ne portent pas directement ſur les ouvrages de l'art, ne nuiſent donc, que bien tard, à leur exportation, lorſque ces ouvrages ont un mérite qui leur fait donner la préférence : tel que ſerait en Angleterre la perfection, & en France le goût & la mode : & ces impôts ont d'aillcurs l'avantage d'être ſupportés, quelque forts qu'ils ſoient, par l'étranger, qui ne s'en doute point, & qui ne ſe réſoudrait pas à les payer autrement.

On voit aſſez par l'exemple de l'Angleterre, que l'étranger payerait plus aiſément à la France, trois livres, que le Français payerait avec lui, que vingt ſols par un droit de ſortie.

Outre les impôts qui ne porteraient que ſur le luxe, juſqu'où donc la France

ne pourrait-elle pas accroître l'impôt général sur les grandes villes, sans distinction de riches & de pauvres; surtout dès qu'on voit par le prix des ouvrages de Londres, que l'impôt qui porte sur la généralité de ses habitans, y est proportionnellement beaucoup plus que double de celui de Paris; & que, pourtant, le commerce extérieur de ses arts se soutient encore? Il est vrai qu'il faudrait être attentif à ne pas charger les basses denrées, qui doivent servir à la nourriture de l'artisan qui ne peut plus travailler, ou qui ne travaille pas assez.

Mais j'étale là des forces surabondantes; la France est environnée de Puissances, dont les plus grandes sont, tout-au-plus, ses égales: Elle n'a pas besoin d'efforts extraordinaires pour se soutenir: Elle conservera toujours les rapports de puissance qu'elle a aujourd'hui avec

ſes voiſins. Si elle s'endette pour leur faire la guerre, ils s'endetteront pour la combattre; ſi, pour payer les intérêts des dettes nouvelles, elle met de nouveaux impôts, ils en mettront auſſi de leur côté; ſi les impôts renchériſſent ſes manufactures, les leurs renchériront auſſi: Elle ne perdra donc point la vente des productions de ces arts, que le génie & le goût renferment dans les très grandes villes; puiſqu'elles ſeront auſſi devenues plus cheres dans les très grandes villes des autres nations. Tout ſera pareil. Les rapports reſteront en tout les mêmes.

L'Angleterre, au-contraire, qui milite depuis des ſiècles contre la France, trois fois plus grande, trois fois plus puiſſante, & aujourd'hui cinq fois plus riche qu'elle, a été obligée de faire ſans-ceſſe de nouveaux efforts, entiérement diſproportionnés à ſa vraye

puiſſance. Elle a, de bonne heure, employé des moyens factices qui lui ont tenu lieu de moyens naturels. Elle a eu la premiére de toutes les adreſſes en politique : celle de repréſenter l'argent par un papier - monnoyé pour ſes beſoins intérieurs : & il eſt arrivé delà, qu'en même tems que, toute proportion gardée, elle achetait beaucoup moins de matiéres d'or & d'argent que ſes voiſins, elle était en état d'en répandre, & en répandait en effet hors de ſon ſein beaucoup plus qu'eux : elle ſe fortifiait au - dedans par la conſervation & la conſommation de ſes fruits, & de ſes productions de toute eſpèce ; & au - dehors par la diſſipation de l'argent, ſi faiblement utile, ſi facilement ſuppléé dans le ſein de l'état, & ſi puiſſant, quand il eſt dirigé contre les nations étrangères : tandis que la France, qui a été obligée d'en amaſſer une immenſité, qu'elle payait de ſa propre ſub-

ſtance ; & de le répandre au-dehors avec meſure, parce que ne connaiſſant point d'autre ſigne d'échange, ſes beſoins intérieurs n'étaient jamais ſatisfaits, ſe trouve avoir aujourd'hui cinq fois autant d'or & d'argent que l'Angleterre, au lieu du triple.

L'Angleterre a tout forcé: elle a proportionnellement contracté une dette triple de celle de la France: & conſéquemment, a mis des impôts preſque au triple ; car la dette ne ſe paye qu'avec l'impôt. Les artiſans de ſa capitale ont été obligés d'outrer, s'il eſt poſſible, la perfection. Et ſi, après de ſi violens efforts, le commerce extérieur de ſes arts menaçait ruine, devrait-on en être ſurpris ? Serait-il permis d'en rien conclure contre la France, qui ſe trouve dans une poſition toute contraire ; & qui, étant la premiére puiſſance de l'Europe, n'a beſoin que de ſes forces naturelles pour ſe maintenir.

Et puis, disons mieux. Quel mal serait-ce, que quelques arts même perdus pour l'exportation, dans un royaume qui renferme sur son sol les plus belles & les plus riches productions de l'Europe? Quel mal serait-ce, que quelques arts perdus, pour une exportation, qui ne peut être remplacée qu'en argent & en or, dans un royaume qui a de l'or & de l'argent à revendre pour des siècles de siècles; qui ne doit être occupé qu'à échanger avec l'étranger son immense superflu en ces précieux métaux, & non à en acquérir de nouveau; qui ne doit dorénavant cultiver les arts que pour accroître ses jouissances, & non pour augmenter une richesse rélative, qui n'est que trop grande; puisqu'il est reconnu que la France possède autant d'or & d'argent monnoyé que tout le reste de l'Europe ensemble: & très inutilement pour elle; car, des douze cent millions qu'elle aura de trop, dès qu'elle aura éta-

bli une banque nationale ; ce qui arrivera infailliblement ; tout ce qu'elle ne pourra pas en revendre à l'étranger, ſera autant de cailloux, qu'elle aura anciennement acheté de ſes moëlles & de ſon ſang, & amaſſé ſans utilité & ſans objet? Quel mal ſerait-ce, que quelques arts affaiblis, & quelques artiſans devenus inutiles, dans un royaume où l'agriculture, les terres en friche, la pêche, la marine, & ſurtout les travaux publics, qui ſeraient immenſes, appellent les hommes à grands cris.

Tout ce qui ne produit en France qu'un nouvel or, eſt un faux travail ; parce que l'or eſt aujourd'hui pour elle une fauſſe richeſſe. Tout ce qui appelle dans ſon ſein des hommes nouveaux, qui les fait naître ſains, qui les élève robuſtes, qui ſubſtitue des hommes à ces ombres errantes, qu'offrent la plupart des atteliers ; tout ce qui étend les jouiſ-

ſances

ſances ſur un plus grand nombre de ſujets, ou qui en procure de nouvelles, doit être aujourd'hui ſon objet unique.

Que le Roi mette donc des impôts ſur les riches, & généralement ſur les très grandes villes ; que, pour la défenſe de l'Etat, il s'endette ſans crainte ; qu'il s'endette, c'eſt-à-dire, qu'il reçoive paſſagérement de vous la poſſeſſion, s'il eſt beſoin, de tout votre or ; il vous le relâchera inceſſamment ; & quand le capital vous ſera rentré, il ne laiſſera pas de vous en payer une rente perpétuelle. Vous n'aurez rien fait contre vous ; car l'impôt que vous payerez, & la rente que vous recevrez, ſe balançant, ce ſera comme s'il n'y avait ni impôt ni rente. Vous n'aurez rien fait contre vous, car votre or paſſant dans les coffres du Roi, comme l'eau dans un canal, pour en reſſortir ſoudain ; il vous rentrera, ſans vous laiſſer le tems

de vous appercevoir de ſon évaſion ; & cependant, vous aurez diſſipé les ennemis de la nation, & raffermi ſa puiſſance. Laiſſez-moi tenir un moment votre or, dira le Roi à la France ; & vous éprouverez que l'or, comme l'électricité, ne retarde ni ne borne ſes effets, pour une perſonne de plus que vous faites participer à ſes influences. Laiſſez-moi tenir un moment votre or ; & enveloppant vos ennemis dans ce nouveau torrent électrique, je vous les rendrai foudroyés à mes piés & aux vôtres.

En attendant que je revienne au projet que j'envoyai le 31 Juillet dernier aux adminiſtrateurs de la caiſſe d'eſcompte, permettez-moi de dire, qu'il eſt triſte de penſer que le Roi, qui, dans cinq ans d'ici pourrait avoir tous les effets publics à quatre pour cent ; qui, lorſqu'il voudrait emprunter à ce prix, ne ſaurait à qui répondre, ſoit encore entravé ;

lorſqu'il prétend emprunter à un haut prix ; & cela, parce qu'il ne connait ni les impôts ſur les riches, ni le papier-monnoye, ſource intariſſable de richeſſe & de force.

Si, à-préſent, vous me demandez ; quels impôts mettre ſur les riches ? Je vous répondrai que vous ne pouvez être embarraſſé que ſur le choix. Tous les cartiers de Londres ſont obligés de faire timbrer leurs cartes ſur l'enveloppe & ſur l'As de pique, & de payer pour cela un ſcheling & demi ou 36 ſols de France, & ils les vendent au moment où j'écris 48 ſols le jeu ; mettez donc progreſſivement un impôt de 36 ſols ſur chaque jeu de cartes, qui peut-être ne paye pas aujourd'hui 4 ſols. Une bouteille de vin de France paye 41 ſols, à l'entrée de Londres ; que ne fait-on payer au-moins 20 ſols par bouteille, à l'entrée de Paris, pour tous les vins

qui ne ſont pas la boiſſon du peuple, & un peu moins, à proportion, à l'entrée des autres villes ? Croyez-vous qu'on ceſſera pour cela de les boire ? Au-contraire, on les buvait par plaiſir ; on les boira encore par vanité.

Créez des impôts ſur toutes les conſommations propres aux riches : créez-en ſur les parfums, ſur les liqueurs, ſur le thé, qui produit 700,000 livres ſterlings au gouvernement Anglais, (plus de 16 millions de livres de France) ; & que les Français ſe plairont à boire, dès qu'il ſera cher : ſur le cacao, ſur le ſucre en pain ; ſans craindre de nuire au commerce des Iſles : car dans peu de jours on s'accoutume à l'impôt, & l'on ne s'accoutume point aux privations : ſur le caffé de Moka, ſur les fruits étrangers, ſur les primeurs & ſur tous autres comeſtibles de ce genre : ſur la poudre des cheveux, ſur les étoffes d'or & de

ſoie, ſur les gallons ; avec l'attention pourtant de rendre l'impôt à la ſortie du royaume : ſur les montures de diamans & de perles, ſur la porcelaine, ſur les laquais, dans une progreſſion fortement croiſſante ſelon le nombre ; ſur les valets & femmes de chambre, ſur les maîtres d'hôtel, ſur les portes cochères, ſur les cheminées qui paſſent le nombre de trois, ſur les avenues, allées & ſalles d'arbres, à tant le pié d'arbre ; ſur les parcs, ſur les tableaux & ſtatues, ſur les ſculptures des édifices, ſur les perruquiers & confiſſeurs, tant par garçon ; ſur les marchandes de modes, tant par fille de boutique ; ſur les perſonnes du beau ſexe, qui, ſans faire preuve d'une propriété ſuffiſante pour vivre, n'ont point de profeſſion ; le quart au-moins du prix de leur loyer payable par les propriétaires : ſur les gazettes & papiers publics, impôt prodigieux dans Londres, ſur les roues de caroſſe, ſur les chevaux

de ſelle, ſur les chiens de chaſſe, ſur les peres dont les enfans ſe font religieux; tant par enfant de tout ſexe, juſqu'à ſa mort, ſur les ſucceſſions collatérales; au moins le 8e. denier; ſur les voyageurs; non à la barriére, comme en Allemagne, mais à la poſte pour ceux qui ſont en poſte, & ſeulement à la couchée pour les autres, & ſur toutes les conſommations des grandes villes.

Voilà déja un grand choix dans une claſſe d'impôts qui fera toujours du bien, & jamais de mal. S'ils ſont joints à un emprunt, tous ſeront bons; mais les meilleurs ſeront ceux dont la perception ſera facile, & la fraude difficile.

Je vous embraſſe, &c.

TROISIEME LETTRE.

Genève le 25e Décembre 1778.

VOus conviendrez, Monſieur, que nous avons des forces de reſte. Il ſuffit bien que la richeſſe générale n'en ſoit point décrue, pour que le gouvernement doive ſe porter avec allégreſſe, à cette double opération d'impôts & d'emprunts, que les beſoins de l'Etat rendent aujourd'hui néceſſaire. Il était inutile de le convaincre que le bien particulier s'y trouve également, puis qu'il doit toujours le négliger, dès que le bien général l'exige.

Mais les riches, en France, n'étant point appellés, comme les Anglais, au conſeil de la nation, & ne jugeant que de leur avantage particulier; il fallait les

convaincre, que leur avantage particulier s'y trouve; que, s'il se fait de nouveaux riches, par le reversement des sommes empruntées, ces nouveaux riches ne se feront point formés à leurs dépends; & par conséquent que, si S. M. entrait dans les vues que renferment ces lettres, ils devraient y coucourir avec autant de plaisir que S. M. elle-même.

Mais je dois avouer aussi, que ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera pas toûjours; que si le bien particulier n'est point offensé dans ce moment-ci, par le régime que je propose, un jour viendra où il pourra l'être.

Presque tous les riches ont aujourd'hui quelques effets publics. Il en écherra à ceux qui n'en ont point, par des successions ou par des mariages. Les créances privées des riches seront nécessairement rendues meilleures, par la

ſolidité de la dette publique. Les effets royaux ne pouvant pas s'élever tout de ſuite au pair, le roi empruntera encore à un aſſez haut prix, & ſes nouveaux créanciers y gagneront: mais lors qu'enfin, par l'exacte obſervation de cette nouvelle adminiſtration, la dette nationale ſera entiérement raffermie, que les effets publics ſeront au pair, que les nouveaux emprunts ſe feront, comme autrefois en Angleterre, à un prix très doux; le particulier riche ſe reſſentira du nouvel impôt.

L'Etat ſera défendu, la richeſſe générale reſtera la même, ou plutôt en ſera encore accrue: mais ces avantages ſeront produits, en partie, aux dépends du riche oiſif, qui payera l'impôt; & qui, ne travaillant point, n'aura point de part au reverſement des ſommes derniérement empruntées; puiſqu'il eſt évident, que ce reverſement ne ſe fait qu'au profit

des négocians, &, en général, de ceux qui travaillent.

Le riche, qui ne fera rien, ou qui ſe contentera de ſervir l'Etat, ſoit dans la robe, ſoit dans l'épée, ne pourra pas cependant nier que, par la diviſion néceſſaire des richeſſes, il ne participe un jour à leur accroiſſement, dans la perſonne de ſes enfans, ou, tout-au plus-tard, de ſes petits enfans; mais, comme c'eſt là un avantage médiocre, éloigné, incertain pour quelques-uns, & dont la vérité n'a pas l'évidence des vérités précédentes, il lui ſera bien permis, s'il eſt ſeul, de le compter pour rien.

Il ſuit de cette vérité, que S. M. doit ſans-doute, dans cette guerre, comme dans toute autre, chercher à épargner le ſang de ſes ſujets; mais, point-du-tout, les emprunts; qu'elle peut même porter au-delà des beſoins de la guerre, pour

raffermir d'autant plus ſon crédit, en ſe mettant à jour dans les rentes qu'elle a à payer, dans le peu de dettes onéreuſes qui peut lui reſter, & dans toutes ſes dépenſes; puiſque les emprunts accompagnés d'impôts égaux aux intérêts, tout en accroiſſant la richeſſe générale, ne nuiront en aucune maniere aux propriétés particuliéres.

Mais il ſuit auſſi de cette même vérité que, lorſque par l'entier raffermiſſement de la dette nationale, les riches impoſés perdront par l'impôt, ſans en être dédommagés par rien, S. M. devra uſer des emprunts avec le plus grand ménagement.

Les Rois ne ſont point les maîtres des propriétés particuliéres; ils ne ſont au-contraire les chefs des nations, que pour garantir à chacun tous les avantages qu'il poſſede légitimement; & entre leſquels, la propriété tient un des premiers rangs.

Et, qui eſt plus pénétré de cette grande vérité, que le Monarque auguſte qui règne aujourd'hui ſur la France ? La preuve touchante qu'il en a donnée à ſon avènement au trône, eſt gravée dans les cœurs de tous les Français en caractères inéfaçables.

Le Prince ne peut attenter aux propriétés particuliéres de la claſſe générale des riches, que pour les néceſſités de l'Etat ; de même, il ne peut porter atteinte à la propriété des riches d'une province ou d'une ville, que pour ſatisfaire aux beſoins de cette ville ou de cette province.

C'eſt auſſi ſur ces principes que ſe conduit le parlement d'Angleterre. Prodigue d'emprunts & d'impôts, dans les néceſſités de l'Etat, juſqu'à un excès qui n'étonne point aſſez ceux qui ne connaiſſent pas les vérités que je vous

ai expoſées ; il en eſt avare pour toutes les dépenſes dont l'Etat ne profite point.

Si Louis XIV eut ſuivi la forme d'adminiſtration que je propoſe ; ſi, à chaque nouvel emprunt, il eut mis des impôts pour en payer les rentes ; ſi même, au lieu de prendre le parti violent d'un retranchement de moitié ſur les rentes perpétuelles, la Cour eut pris la réſolution tardive de porter les impôts juſqu'au point néceſſaire au ſoutien de la dette entiére ; combien la richeſſe générale ſerait aujourd'hui plus grande ! Quelle force ne donnerait pas aujourd'hui à la France un crédit qui n'aurait jamais été ébranlé !

C'eſt eſſentiellement avec l'argent que ſe fait la guerre. On ſait aſſez que le Prince peut, à la rigueur, ſi les hommes lui manquent, avoir des ſoldats étrangers avec de l'argent : mais que ſi l'argent

lui manque, avec des hommes il n'a point de ſoldats. Et jamais les Rois ne feront de l'argent, pour les beſoins de la guerre, qu'avec le crédit. Les tréſors, s'ils en ſavaient amaſſer, ruineraient l'Etat. Un impôt extraordinaire de cent millions dans une ſeule année ſerait révoltant; tandis qu'un impôt de cinq millions ne bleſſe perſonne.

Quelqu'inconnus que puſſent être à la cour de Louis XIV, & à celle du Règent, les heureux effets des emprunts fondés ſur l'impoſition des riches; l'importance du crédit & la grandeur de ſes effets ſur la force nationale, leur étaient très-bien connues. Si donc, après avoir tiré du peuple tout ce qu'on en pouvait tirer, Louis XIV & le Règent n'uſèrent pas de leur toute-puiſſance, pour ſoutenir leur crédit par des impôts ſur la richeſſe; cette erreur, qu'il faut examiner, fut la ſuite de deux préjugés bien pernicieux

à la France, autant que d'un inconvénient attaché à la nature même de la Monarchie.

Le premier de ces préjugés, qui fut une ſuite de la féodalité, perſuada à la nobleſſe Françaiſe que l'impôt eſt une marque de ſervitude ; qu'il eſt fait pour la roture & non pour les nobles, ou pour ceux qui vivent noblement. Etre mis à la taille, préſentait & préſente encore une idée d'abjection. Obtenir une charge qui libère de la taille, eſt encore aujourd'hui, pour le Français, un ſujet de vanité & de joie. Les Anglais, nos maîtres dans l'art de penſer, ont abandonné depuis longtems cette opinion barbare, que leur avaient tranſmis, comme aux Français, leurs barbares ancêtres.

Quelle contradiction, en effet, plus humiliante pour la raiſon, que de croire qu'il eſt beau de défendre le Prince &

l'Etat de ſon ſang, & qu'il ne l'eſt pas de les défendre de ſa fortune ? comme ſi l'eſprit de renoncement, qui ſe trouve dans les deux cas, pouvait embellir l'une de ces actions, ſans embellir l'autre.

Bien loin que la nobleſſe dut libérer de l'impôt quel qu'il ſoit ; c'eſt, au-contraire, celui qui ſe dégrade, de quelque maniére que ce puiſſe être, qui devrait être privé, pour plus ou moins de tems, de l'honneur de ſervir le Roi & l'Etat, par l'impôt.

Si, laiſſant à jamais les mots ridicules de *taille* & de *taillable*, liés depuis trop de ſiècles à des idées déſagréables, on prenait le parti de faire une taxe générale ſur les terres, à la maniére des Anglais ; & que les Princes du ſang, faits pour donner en France tous les exemples de philoſophie & de dévouement à l'Etat, ſoumiſſent les premiers leurs terres à cette

cette taxe ; avec quel plaiſir, ceux même que le beau jour qui luit ſur l'Europe n'éclaire point encore, ne ſuivraient-ils point leur exemple ? Que ce moyen de réformer les opinions paraît facile ! Quel préjugé tiendrait devant le reſpect des Français pour le ſang de leurs Rois ?

L'autre préjugé, qui dut être une ſeconde cauſe de la conduite timide & ruineuſe de Louis XIV & de ſes conſeils, eſt ce même préjugé qui fut, pendant quelque tems, preſque univerſel en Europe, qui apporta tant de déſordres & de troubles dans un royaume voiſin : ſavoir, que le royaume appartient au Roi, & non le Roi au royaume ; que c'eſt une eſpèce de patrimoine qu'il peut chercher à étendre, comme un particulier ſes domaines ; non ſeulement pour la ſureté de ſes peuples, mais encore pour jouir de la vanité perſonnelle d'être

plus riche, plus magnifique, & plus grand entre les Souverains.

Une conſéquence de cette erreur fut de penſer que les dettes contractées par le Prince pour ſoutenir ſes guerres, étaient, au fond, des dettes du Roi, & non des dettes de la nation; & qu'on ne pouvait pas, ſans quelqu'abus de la puiſſance, demander à la nation de payer elle-même les intérêts des dettes, qui n'avaient pas été contractées pour elle. On trouva même, quand la dette fut devenue trop forte, qu'il était en quelque maniere, moins injuſte de déclarer aux créanciers du Prince, l'impuiſſance où il était de payer les rentes en leur entier, que d'en charger la nation.

Cette deſpotique prétention, qui avait eu pour but de porter la grandeur des Rois, auſſi loin qu'une ambition inſenſée

pourrait s'étendre, affaiblit donc, au-contraire, ſinguliérement, la puiſſance royale ; & toute prétention au deſpotiſme, de quelque nature qu'elle ſoit, l'affaiblira toujours. Les Rois ébranlés dans leur crédit n'eurent plus qu'une force limitée & précaire. Ils devinrent faibles, uniquement parce qu'on leur avait donné une idée éxagérée de leur puiſſance.

Heureuſement, ces erreurs ne ſont plus aujourd'hui dans aucune tête. Il n'eſt point de miniſtre qui, en opinant pour la guerre, ôſât faire porter ſon opinion ſur des motifs qui ne ſeraient pas tirés des avantages de la France. Peut-être même, alors, était-ce plutôt les diſcours des flatteurs des Rois, que de leurs conſeils ; peut-être que les Rois portérent la peine de quelques propos extravagans, qui n'avaient jamais fondé leurs déciſions. Heureuſement pour les Rois de France, leurs droits ſont bien

plus beaux, plus ſolidement aſſis ; leur puiſſance plus grande, que ne le fut jamais celle des deſpotes.

Dans toute eſpèce de gouvernement, ſoit Monarchique, ſoit Républicain, la nation, à proprement parler, n'a point de maître, mais ſeulement des dépoſitaires de ſa puiſſance. Si, en Angleterre, le Parlement eſt le dépoſitaire de la puiſſance législative, tandis qu'en France elle eſt dans la perſonne du Roi ; cette différente diſpoſition du pouvoir ſuprême n'en change point la ſource. Par-tout il émane de la nation. C'eſt la nation qui fait les Loix, qui déclare la guerre, qui ordonne les impôts, qui exécute, qui rend les jugemens, qui veut, par l'organe des puiſſances qui la repréſentent. Qu'elle ſoit repréſentée par un ſeul ou par pluſieurs, n'importe. Le Roi & la nation ne peuvent donc pas être ſéparés. Les faits de l'un ſont les faits de l'autre.

Les obligations & les engagemens du Roi ſont les engagemens & les obligations de la nation elle-même. Si l'Angleterre eſt cenſée parler par la bouche de ſon Parlement, qui ne fait pas la dix-milliéme partie de la nation ; ceſſerait-il de la repréſenter, s'il n'en faiſait que la cent milliéme partie ? ou ſi enfin la puiſſance législative y était, par la conſtitution, toute concentrée dans un ſeul ?

Si la nation eſt tenue des faits du Prince, parce que le Prince n'agit qu'en ſon nom, & par l'autorité qu'elle lui a confiée ; elle en eſt encore tenue, parce que le Prince n'agit que pour elle. N'agir que pour le bien de la nation, c'eſt, dans toute conſtitution, le devoir de la puiſſance législative ; c'eſt le devoir d'un Roi, quand il eſt lui-même cette puiſſance. Et comme il eſt de ſon eſſence qu'elle ne dépende & ne relève de qui que ce ſoit, dans ſon exercice, elle eſt

toujours censée remplir ses devoirs ; & la nation, pour le bien de laquelle elle est toujours censée avoir agi, est tenue de tous ses faits.

Mais, indépendamment d'un principe si inconteſtable ; sauf les guerres qui ne seraient entrepriſes que pour la conquête, s'il en peut exiſter aujourd'hui de telles en France ; le Roi ne peut pas faire la guerre pour lui-même, sans la faire en même tems pour la nation.

Ce n'est qu'en défendant son royaume, qu'il peut défendre son trône. Il ne peut conſerver l'intégrité de sa couronne, qu'en écartant ses ennemis des frontiéres de la France, & en sauvant ses sujets des dévaſtations, & de toutes les déſolations qui accompagnent les conquêtes : deſorte que la diſtinction du Roi & de la nation est auſſi chimérique dans ce sens que dans l'autre. S'il est

vrai que la nation fait la guerre, & met des impôts par la perſonne de ſon Roi; il n'eſt pas moins vrai qu'en agiſſant ainſi, elle agit pour elle-même. Les guerres même qui, ſous le règne de Louis XIV, paraiſſaient intéreſſer le moins la nation, étaient encore intéreſſantes pour elle.

Quelle guerre a paru plus perſonnelle au Roi & à la famille royale, que celle de la ſucceſſion? Cependant la France devait acquérir par ſon moyen un allié preſque néceſſaire, & dont l'alliance accroîtrait conſidérablement ſa ſureté & ſa force.

Il eſt vrai que les Rois peuvent entreprendre des guerres téméraires, & qui deviennent funeſtes à leurs peuples: mais les ſénats des républiques n'en entreprennent-ils jamais de telles? La guerre à laquelle concourt aujourd'hui le parlement d'Angleterre, par les ſubſides qu'il accorde au Roi, eſt-elle ſi ſage?

Et les Rois de France, & le parlement d'Angleterre peuvent ſe tromper. La puiſſance ſouveraine n'en eſt pas moins indépendante, pour être ſujette à l'erreur : & avec raiſon; car, ſes erreurs ne pouvant être redreſſées que par des hommes faillibles, comme elle; où faudrait-il s'arrêter ? Les obligations, que les déciſions entrainent pour la nation qu'elles repréſentent, n'en ſont donc pas affaiblies. Il eſt donc vrai, que la dette de la France, n'eſt pas moins une dette nationale, que celle de l'Angleterre. Combien le préjugé contraire, qui paraît avoir ſubſiſté juſqu'à ces derniers tems, a fait de mal à la France!

Un vice inhérent à la nature même de la monarchie, eſt une troiſiéme cauſe de la conduite imprudente & ruineuſe qu'a tenu la France dans ſes emprunts : mais je renvoye cet article à une autre lettre. Je vous embraſſe &c.

QUATRIEME LETTRE.

Genève le 2e Janvier 1779.

LA Monarchie, vous disais-je, Monsieur, indépendamment de ces deux préjugés, a, comme tout gouvernement, son côté faible ; qui a nui surtout à cette partie de la législation.

La puissance exécutive du Monarque, qui se réduit à ordonner des travaux publics, ou des préparatifs & des marches contre l'ennemi, qui ne juge point, qui n'ordonne ni l'exécution des jugemens, ni même la perception des impôts mis à ferme & aliénés pour la durée d'un bail ; la puissance exécutive, ne saurait déplaire : son exercice est donc également facile & libre, toujours promt & assuré. Cette puissance est aussi le beau côté de la monarchie ; &,

elle ſerait même pure & ſans reproche, ſi, ſous les princes ſéduits, elle ne ſe déployait, quelquefois, ſur d'innocentes victimes de la faveur; ou de la défiance des Miniſtres.

La puiſſance légiſlative, s'exerçant par ſa nature en faveur de tous, choque, au-contraire, néceſſairement les intérêts réels ou apparens d'un grand nombre. Elle eſt donc faible, incertaine & timide. Cette imperfection, juſqu'à-ce que l'art la corrige, eſt inſéparablement attachée à ſa nature.

Comme les Miniſtres ſont cenſés avoir conſeillé au Monarque les loix qu'il porte; il ſuit de là que, ſi la loi déplaît, chaque Miniſtre, ſelon ſon objet, en eſt à ſon tour eſtimé l'auteur. Or, le Miniſtre, qui voit qu'il répondra de la loi nouvelle aux grands & aux petits, à tous les corps de l'état, civils,

eccléſiaſtiques, militaires, aux villes & au commerce, à tous ceux qui ont l'oreille du Monarque, & au Monarque lui-même; mais ſurtout à cette cohorte d'envieux, toujours vigilante & armée, toujours perfide, toujours ardente à combattre; le Miniſtre ne peut que trembler, dans l'exercice de la légiſlation.

Mais, lorſque dans des tems moins heureux que les vôtres, la flatterie inſinuante & l'audacieuſe intrigue oſent s'aſſeoir aux deux côtés du trône; c'eſt alors que le mal eſt ſans bornes. L'envie ne daigne plus attendre que les occaſions lui ſoient offertes; elle travaille ſans-ceſſe; la guerre des courtiſans ne connaît plus aucune trêve; la cour, toujours intrigante, toujours tendue, toujours agitée, peut être comparée à un baſſin plein de hannetons, ſe conſumant à monter & remonter ſans relâche les uns ſur les autres; & où, ſi

quelques-uns s'élèvent un inſtant ; ils ſont engloutis l'inſtant d'après, & vont ſe perdre dans les ténèbres. La faibleſſe de la puiſſance légiſlative eſt alors extrême ; & il faut avouer avec douleur, que ce ſont-là les tems ordinaires de la monarchie.

Dans ce tourbillon d'intrigues, un miniſtre n'a que de l'intrigue ; mais quand il aurait quelques talens, ces talens ſeraient encore perdus pour la nation. Le Miniſtre n'eſt plus incertain & timide, dans l'adminiſtration des nouveautés qui peuvent lui faire des ennemis ; il eſt, au contraire, ferme, & réſolu à rejetter tout ce qui peut lui nuire. Il voit clairement le bien, & ne le fait point, parce que ce bien nuirait infailliblement à certaines claſſes de perſonnes, à des corps entiers qu'il doit ſur-tout craindre ; il voit le mal ſans l'empêcher, parce que ce mal eſt conſeillé par un courtiſan perfide,

par une femme puiſſante, plus redoutable pour lui que les premiers corps du royaume. Il ſait, ſelon le mot de la Bruyère, qu'il eſt plus aiſé de s'élever à un poſte éminent que de s'y conſerver; il ſait que, ſi l'on jouït des graces du Prince avec indolence, on les perd avec déſeſpoir. Il croit voir ſa ruine ſortir de partout.

Mais, en lui accordant de l'honnêteté & des talens, qu'eſt-ce encore que le bien qu'un Miniſtre peut faire, ſans les lumiéres qu'exige ſa place? Je ſerais tenté de croire que, plus on voit de près la cour & les affaires, plus on eſt effrayé de la quantité de connaiſſances qui ſeraient néceſſaires dans chaque poſte. Un royaume de trente cinq mille lieues quarrées, qui a des poſſeſſions dans les deux Indes, des rapports nombreux & conſtans avec toutes les cours, eſt une machine immenſe. La connaiſſance des faits

n'y a point de bornes, à prendre ce mot dans ſon ſens le plus général, où les coutumes & les loix ſe trouvent compriſes. Ce n'eſt pourtant que ſur cette maſſe de faits connus, avérés & comparés entr'eux, que le Miniſtre peut aſſeoir des réſolutions, fonder des principes, & s'aſſurer même de la juſteſſe des conſeils, & de l'exactitude des prétendues vérités qu'il trouve répandues dans les livres. Et, dans quelle vue, cet homme à talens aurait-il pris la peine d'acquérir ces connaiſſances? Dans les tems où l'intrigue ôte les places, c'eſt auſſi l'intrigue qui les donne. Se ſera-t-il livré à l'étude d'un objet particulier de l'adminiſtration, inutile pour lui, s'il ne peut pas devenir utile à ſon Prince? Mais il ſavait que cette étude, bien loin d'être un moyen d'obtenir la place, ſerait, au-contraire, un moyen aſſuré de la manquer; car l'étude des cours & celle du cabinet s'excluent réciproqué-

ment. L'application & le tems que vous mettrez à mériter l'objet de votre ambition ; l'intrigant, qui doit vous ſupplanter, les employera l'un & l'autre à ſe faire des amis de cour, à ſe plier à n'avoir ni honneur ni humeur, ſuivant le mot d'un grand Prince, & à dreſſer de loin toutes ſes batteries pour l'obtenir.

Et ſi cet homme à talens ſe trouve par hazard un homme agréable & prôné ; & que les diſpenſateurs des graces accordent à ſes agrémens ce qu'ils n'auraient pas manqué de refuſer à ſon mérite, fera-t-il au milieu du torrent des affaires, des études retardées ? Mais, quand l'exercice de ſa charge lui en laiſſerait le tems, ce qui n'arrive point, ferait-il une entrepriſe de pluſieurs années, pour ſe rendre plus digne d'une place, qu'il ne remplira peut-être que quelques mois, & dont le plus léger ſouf-

ſle de la méchanceté va le faire deſcendre.

Et pourquoi chercherait-il à accroître ſes lumiéres ? Si ſon génie lui ſuggérait quelque grande entrepriſe, il ne l'exécuterait pas même. Voudrait-il ſemer, pour qu'un autre moiſſonne ? Un édit eſt bientôt fait, mais ſes bons effets tardent long-tems à paraître ! Ce ſont pourtant ſes effets qui doivent faire la gloire du Miniſtre : & qu'eſt pour lui une gloire qui n'éclora que dans un tems où le Roi & la nation auront oublié, & lui même, & deux ou trois de ſes ſucceſſeurs. Un Miniſtre doit voir le bien que produira une loi nouvelle, cinquante ans avant qu'il arrive. Il faut qu'il ſoit enflammé par l'avant-goût de l'honneur qu'il en recevra, s'il eſt encore en place ; car il ſait très-bien que, s'il n'y eſt plus, il n'y aura que quelques curieux

curieux qui ſe ſouviendront que la loi lui eſt due.

Mais enfin quand le Miniſtre aurait des talens ; quand un goût naturel ou d'heureuſes circonſtances lui auraient permis d'acquérir les connaiſſances propres à ſa place ; quand il ne ſerait point retenu par la crainte anticipée de déplaire ; quand il s'attacherait à un Prince qui ne s'attache à perſonne ; quand il embraſſerait de ſon amour le royaume entier, ſans ſe mettre en peine ſi ce même amour ſera pour lui un ſerpent qui lui déchirera le cœur ; quand il connaitrait le bien ; quand il voudrait le faire ; les tempêtes qui s'élèvent ſi ſouvent dans les cours ; & les allarmes de celui ſur qui gronde la foudre, l'en rendront bientôt abſolument incapable.

Ceci eſt connu des hommes à violentes paſſions. Les ames troublées ne ſont

capables de rien : toutes à leur trouble, tout le reſte n'eſt plus rien pour elles. Si en même tems elles ſe trouvent fortes, elles peuvent à la rigueur s'occuper des moyens de repouſſer le mal qu'elles redoutent : mais c'eſt-là que ſe termine leur force. Si elles ſont faibles, elles en ſont abattues & anéanties ; elles ſe précipitent elles-mêmes dans le mal qui les fait trembler ; elles peuvent être comparées à ces animaux qui vont d'eux mêmes ſe jetter dans la bouche de l'animal, qui s'ouvre pour les dévorer.

Mais ſans ſe deshonorer par tant de faibleſſe ; avoir l'ame troublée, & l'avoir pourtant attentive aux objets abſolument étrangers à ſa paſſion ; c'eſt une choſe impoſſible, c'eſt une contradiction dans les termes.

Un Miniſtre au ſein des allarmes parait s'occuper encore des affaires : mais les

perſonnes clairvoyantes découvrent aiſément que l'œuvre qu'il fait eſt une œuvre de routine ; ſon ame n'y eſt pour rien, il ne penſe point.

Le calme de l'ame eſt la glace ſur laquelle ſeule refléchiſſent les objets qui lui ſont indifférens & étrangers. Rien ne ſe peint dans la mer agitée. Le Monarque qui n'a des Miniſtres que pour qu'ils produiſent des penſées utiles à la nation, doit ſur-tout leur aſſurer la plus grande tranquillité d'eſprit.

Si l'amour des peuples veille autour des Rois, le ſilence & la paix doivent veiller autour des Miniſtres. Loin donc de la préſence des Rois, ce tas d'envieux, de calomniateurs, d'intrigans, de cabaleurs dont les cours ſe rempliſſent ; loin, ces perturbateurs de la fécondité des eſprits, ces deſtructeurs de la ſageſſe nationale.

Ces vérités ont cependant une exception ; c'eſt lors qu'un premier Miniſtre eſt aſſez puiſſant, pour tenir les factions & les cabales enchaînées par la crainte. En ce cas, au lieu de trembler, pendant que les courtiſans méditent ſa ruine, il penſe au-contraire, pendant que les autres tremblent.

Après ce tableau, s'étonnera-t-on que la puiſſance législative de la Monarchie Françaiſe ſe ſoit montrée juſqu'à préſent ſi incertaine, ſi timide, & pour ne rien déguiſer, ſi complettement aveugle ſur l'emprunt & l'impôt, cette partie capitale de la législation, qui fait l'objet de ces lettres.

Mais tandis que j'enviſageois un mal particulier, j'ai découvert un mal général ; car cette même imperfection, qui a nui à ce point de la législation, nuit également à la législation entiére.

Si l'on n'était pas ſoutenu par les faits, on n'ôſerait pas eſtimer par le raiſonnement, juſqu'où, dans les cours dévouées aux femmes & à l'intrigue, les Miniſtres doivent porter la faibleſſe de tête, de lumiéres, de caractère; & conſéquemment à quel point de faibleſſe & de misère peut y tomber la législation. Ne multiplions pas les exemples. Jettons les yeux ſur les loix; qui dans l'autre ſiécle, furent portées contre les proteſtans. Contemplons les exécutions qui en furent les ſuites; ces exécutions qui révoltérent la raiſon, qui offenſérent Dieu, qui firent frémir la nature; ce délire de la politique, qui pouvait embrazer le royaume, en y allumant le feu de la guerre civile; qui chaſſa les ſujets les plus induſtrieux, les plus riches; & néceſſairement les plus tendrement attachés à leur Roi, de qui ils attendaient & recevaient la protection religieuſe & civile, contre le clergé catholique ſes

oppreſſeurs naturels : Et croyez-vous que nous aurons, après cette contemplation, une preuve ſuffiſante de ce que j'avance ? En 1720 quelle législation ! quels miniſtres ! quoi ! pas un d'eux ne ſut dire au Régent, (dont les intentions furent toujours droites ;) lorſqu'il réduiſit les rentes perpétuelles : » Monſeigneur, avant que » d'agir, voyez ce que vous allez faire : » vous allez violer la parole des Rois » que vous repréſentez ; profaner un » trône qui n'eſt point à vous ; renver- » ſer de vos propres mains l'autel de » la juſtice, dont la défenſe vous fut » confiée ; faire verſer aux créanciers » de l'Etat des larmes, que votre devoir » ſerait même d'eſſuyer, ſi un autre » que vous les faiſait couler ; appauvrir » le royaume pour toujours ; ruiner le » crédit public ; le ſeul moteur de la » force nationale, la ſource féconde & » intariſſable de la puiſſance des Rois ; » & cela, ſans aucune ombre de né-

» ceſſité, & avec autant d'aveuglement,
» que ſi vous vouliez éteindre le feu d'un
» incendie avec votre propre ſang,
» lorſque l'eau vous environne de toutes
» parts. »

Ce mal de la Monarchie, quoique très-grand, n'eſt pas ſans remède. Bien plus; la puiſſance législative de la Monarchie, aujourd'hui plus timide, plus faible, moins clairvoyante que celle des gouvernemens mixtes ou Républicains, pourra même l'emporter ſur ces derniers, en lumieres & en force.

Tous les ſages d'Angleterre nous diront que leur puiſſance législative eſt parfaitement bien placée dans le parlement, pour tous les objets, vers leſquels les têtes penſantes & non-penſantes ont une même direction; ſur leſquels il y a unité de principes: principes fondés chez quelques-uns ſur une profonde réflexion;

& chez tous les autres, ſur les préjugés de l'éducation, de l'autorité, de la coutume; & peut-être même ſur les raiſons les plus mauvaiſes.

C'eſt ainſi que le parlement fait aiſément les plus belles loix, tendant à accroitre la ſureté des perſonnes, ou à étendre la puiſſance de la nation. Les ſages, après la révolution, ſe ſoumirent enfin, toutes les erreurs qui pouvaient contrarier dans l'avenir la pourſuite conſtante de ces deux grands biens. Il fallait cette grande criſe, pour que la nation n'eut déſormais ſur ces deux objets qu'une ame, & qu'une volonté.

Qu'était-ce en effet, que cette légiſlation parlementaire, ſi le généreux enthouſiaſme des ſages n'eut pas trouvé, dans cette occaſion unique, le moment de repétrir, pour ainſi dire, les cervelles de cette multitude de légiſlateurs? Com-

bien mépriſable ne devait pas être un ſyſtême de loix, qui cent ans auparavant n'avait pas même réuſſi à prévenir les imbécilles horreurs, dont la Reine Marie deshonora & la nation & ſon règne ?

Tous leurs ſages nous diront qu'on ne doit pas s'en laiſſer impoſer par la fermeté avec laquelle le parlement marche aujourd'hui dans une route, où ils ont, comme par miracle, réuſſi à l'entraîner, après l'avoir eux-mêmes battue ; qu'un corps compoſé de ſept cent cinquante perſonnes n'eſt au fond qu'une multitude, qui a toutes les faibleſſes, tous les préjugés & tout l'aveuglement du peuple ; que ſi aujourd'hui ils voulaient chercher à tirer la législation civile & morale de l'état de faibleſſe & d'enfance, où nous l'ont laiſſée les anciens, après avoir réuſſi à en tirer leur législation politique, toute auſſi faible & mépriſable ;

& que pour cela il leur fallût attaquer des préjugés encore intacts, ſans pouvoir être ſoutenus par ces grands mouvemens des ames, par ces grandes criſes nationales qui ſe ſoumettent les eſprits, ſouvent même ſans les éclairer ; il leur ſerait abſolument impoſſible d'y réuſſir : & ils ne voudraient, pour unique preuve de leur impuiſſance à cet égard, que l'état de barbarie où ils ſe voyent forcés de laiſſer leur éducation publique ; bien qu'amenée à ſa perfection, elle pût retrancher preſque tous les maux qui affligent l'homme civil, & décupler ſes avantages.

Ils vous convaincraient de la faibleſſe qu'a la voix des ſages au milieu d'une multitude, en vous montrant avec douleur que l'Angleterre n'a pas remonté plus avant, vers cette ſource de tous les biens, que le royaume d'Eſpagne ou la république de Genève.

La puiſſance législative des Monarchies pourrait donc devenir ſupérieure à toutes les autres. La ſageſſe fuit les grands conſeils, tandis qu'un Roi, à la tête de ſept ou huit perſonnes, peut facilement égaler ſa ſageſſe à ſa puiſſance. Nous ſommes forcés de l'avouer. Les grandes & belles réformes nous viendront des Monarques. Leur puiſſance législative eſt perfectible; celle des républiques ne l'eſt pas.

Quand la ſageſſe elle-même deſcendrait dans le parlement d'Angleterre, pour l'éclairer ſur des matiéres nouvelles; quand les ténébres de l'erreur commenceraient à ſe diſſiper devant ſa lumiére, l'envie y ramènerait encore les ténébres. Sans-doute l'envie élève auſſi ſa voix dans les conſeils des Rois; mais les Rois d'un regard peuvent confondre l'envie. Quand le Prince ſait vouloir, aucune voix ne compte que la ſienne.

Mais quelle reſſource reſte-t-il, lorſque l'envieux fait lui-même partie de cette puiſſance législative qu'il veut corrompre ; & que le Préſident d'un Conſeil eſt forcé de compter cette même voix qu'il juge infâme ? Les mêmes remèdes qui pourraient guérir la puiſſance législative des Monarchies, de ſa timidité & de ſa faibleſſe, la mèneraient encore à la perfection. Je vous les propoſerai dans une autre lettre ; ces remèdes ſont doux, faciles, Monarchiques & entiérement acceptables par le Prince. (*a*)

Je vous embraſſe, &c.

(*a*) On voit qu'on ne parle ici que d'un des pouvoirs de la Monarchie, du pouvoir législatif, & du pouvoir législatif perfectionné ; ceci ne renferme donc aucune préférence de la Monarchie ſur les autres gouvernemens. L'auteur n'eſt point appelé à comparer les divers gouvernemens. Il ſe renferme dans ſon ſujet.

CINQUIEME LETTRE.

Genève le 11e *Janvier* 1779.

C'Eſt ſur-tout, Monſieur, dans la partie de la législation qui nous occupe, que ce côté faible de la Monarchie a manifeſté ſa plus grande influence. La crainte que les contrôleurs-généraux ont eu de perdre leurs places, a fait le plus grand mal à la France. Cette crainte était chez les bons, comme chez les mauvais. Les uns craignaient d'être perdus pour l'Etat, les autres craignaient de perdre leurs places. Les entrepriſes les plus difficiles deviennent faciles aux Miniſtres, quand elles peuvent ſervir à diſſiper leurs craintes. M. de Maupeou anéantit les Parlemens dans une ſeule nuit. Ce grand ouvrage, que ſans-doute il jugeait néceſſaire, ne lui parait rien,

dès qu'il doit mettre par-là ſes ennemis hors d'état de lui nuire : de même les entrepriſes les plus faciles ont paru aux contrôleurs-généraux d'une difficulté inſurmontable, dès qu'il reſtait poſſible qu'elles leur attiraſſent de puiſſans ennemis.

Renonçant à la ſeule maniére qu'ils avaient de ſervir le Roi pendant les deux derniéres guerres ; ils ſe ſont fait, d'impôſer les Grands, un effroi puérile. Dans leur ménagement inſultant, ils ſe ſont conduits comme s'il ſuffiſait d'être Grands, pour être de mauvais citoyens.

Comment Louis XV ne trouva-t-il pas, pendant la derniére guerre, un ami ſincère qui lui fit cette reſpectueuſe adreſſe : » Sire, juſqu'à quand » ſouffrirez vous qu'une petite nation » vous en impoſe? L'Angleterre, qui n'a » que peu d'or & d'argent, ruine vos

» armées, deshonore vos étendards en
» Allemagne avec les guinées qu'elle y
» verſe ; tandis que vous, Sire, dont
» le royaume regorge de ces précieux
» métaux, paraiſſez pauvre à côté d'elle.
» Vous faites la guerre avec une épargne
» inexcuſable : votre royaume eſt, pour
» ainſi dire, preſſé de toutes parts, par
» le poids de l'argent que le parlement
» Anglais prodigue contre lui. Et lorſ-
» que vous devriez le défendre, en
» appellant dans vos coffres l'argent de
» la France, en Roi qui ſauve ſon
» pays ; vous le demandez avec la ti-
» midité & la réſerve d'un fils de fa-
» mille, qui voudrait le faire ſervir à
» ſes caprices.

» Vos emprunts devraient être de
» compte fait, quatre fois plus forts
» que vous ne les faites ; vos Miniſtres
» le ſavent, & ils ſe taiſent.

» D'autre part, vos impoſitions pour » payer les intérêts de ces faibles em- » prunts ſont ſi inſuffiſantes, & ſi mal » aſſiſes, qu'en même tems qu'on ſe » plaint par-tout de leur rigueur; vos » créanciers, ceux par qui vous pré- » tendez vaincre, ne ſont pas aſſurés » de leurs créances.

» Dans l'intérieur du royaume, l'agri- » culture eſt opprimée, le payſan ſou- » pire, les parlemens murmurent, le » crédit baiſſe, vos créanciers s'ef- » frayent, & tous ſont mécontens; » tandis qu'au dehors vous paraiſſez » n'avoir fait d'efforts & de dépenſes, » que ce qu'il en faut pour donner quel- » que luſtre aux victoires de vos enne- » mis, & pour honorer tant ſoit peu » leur triomphe.

» Par une ſuite de la ſageſſe de l'ad- » miniſtration Anglaiſe, l'argent eſt rare en

» en Angleterre, & pourtant abonde
» dans le tréſor public. Par une faute
» ſignalée des Rois vos prédéceſſeurs,
» l'argent foiſonne en France, & cepen-
» dant l'argent vous manque. Que votre
» Majeſté daigne voir que ſes Miniſtres
» ont juré de ne lui point dire où elle
» doit le prendre.

» Si vous avez le droit, Sire, d'or-
» donner la guerre comme Roi, vous
» avez auſſi, comme législateur, le
» droit d'ordonner des moyens de la
» faire; ſans quoi votre puiſſance eſt
» illuſoire & chimérique; votre état de
» Roi eſt un état contradictoire.

» Ces moyens ſont l'argent. Le peu
» que vous en empruntez, & qui vous
» eſt entiérement inutile, par cela même
» qu'il ne ſaurait vous ſuffire, vous le
» cherchez où il n'eſt pas. L'argent doit
» être cherché où il eſt; chez les ri-

» ches. Quand vous réuſſiriez, en déci-
» mant de nouveau les guenilles du
» payſan, à tirer encore de lui quelques
» millions : ces millions, Sire, ne ſe-
» raient pas gagnés pour vous. Votre
» Majeſté ſerait obligée de les rendre
» en accroiſſement de Maréchauſſées,
» en priſons, en gibets, en hopitaux,
» en ceſſation de travaux ; vous ôteriez
» ſans recevoir : & ſans aucun avantage
» pour vous, votre cœur paternel ſouf-
» frirait d'avoir excité de ſi vives plain-
» tes.

» Le pauvre a des pieds pour mar-
» cher à l'ennemi, & des bras pour le
» combattre. Les riches ſeuls ont l'ar-
» gent qui eſt le levier qui ſoulève les
» uns & les autres, le mobile qui les
» fait agir. L'un ſans l'autre n'eſt rien.
» Enſemble, ils forment un tout né-
» ceſſaire à tous les Etats ; & les bras
» des uns & l'argent des autres ſont éga-

» lement à vos ordres : car vous êtes
» Roi.

» Les emprunts ne doivent pas sur-
» tout être épargnés. Les épargner,
» c'eſt les prodiguer. Toute dépenſe,
» qui n'aſſure pas les ſuccès de la
» guerre, eſt une dépenſe perdue. Faire
» des dépenſes pareilles, déployer des
» forces égales, c'eſt des deux côtés
» perdre l'argent & les hommes. Avec
» des forces égales, les ſuccès ſont né-
» ceſſairement balancés, & conſéquem-
» ment nuls.

» Il ſuit de là que faire la guerre à
» ſes égaux, ou à ſes ſupérieurs en
» forces, c'eſt une grande faute ; c'eſt
» rechercher une fin par un moyen qui
» ne peut point du tout y conduire :
» mais faire la guerre à ſes inférieurs,
» avec des forces égales ou moindres,
» comme la fait V. M., c'eſt une faute

„ bien plus grande encore ; car c'eſt
„ perdre la fin qu'on ſe propoſait d'ob-
„ tenir par un moyen tout-à-la-fois
„ inefficace, & cruel pour ſoi-même ;
„ lorſqu'on pouvait réuſſir par un moyen
„ aſſuré, & qui peut-être n'aurait pas
„ coûté à la nation une ſeule larme.

„ Ce moyen eſt bien ſimple. Il con-
„ ſiſte, Sire, en ce que le puiſſant imite
„ le faible, & que comme lui il dé-
„ ploie toutes ſes forces ; enſorte que
„ le faible ſoit ſi étonné de la diffé-
„ rence qui ſe trouve entre les forces ;
„ qu'il demeure convaincu, que ſoute-
„ nir la guerre ſerait à lui une témé-
„ rité auſſi folle que déſaſtreuſe.

„ Et ſi quand vous ſerez dans cette
„ poſition, l'Angleterre deſire la paix,
„ vous aurez vous même, Sire, tout
„ ce que vous devez ſouhaiter. Etre
„ reſpecté doit être le terme de votre

„ puiſſance. Montrez-vous donc, Sire,
„ auſſi modéré dans un congrès que
„ terrible dans les armées. Il y a tant
„ de charmes dans la paix, tant de
„ gloire & ſi peu de perte dans la mo-
„ dération. Les objets qui vous diviſent
„ avec l'Angleterre ſont d'une ſi petite
„ importance pour vous. Un commerce
„ perdu eſt aiſément ſuppléé par un au-
„ tre, ſi plutôt il n'y a pas déja aux
„ yeux du ſage, trop d'arts & trop de
„ commerce dans votre royaume. L'or
„ & l'argent ſont aujourd'hui pour la
„ France des matiéres ſi viles, qu'on peut
„ aſſurer, que tandis que le commerçant
„ fait entrer dans ſon coffre tout ce qu'il
„ eſtime le plus ; la France reçoit dans
„ ce même moment la plus mépriſable
„ de toutes les valeurs, ou plutôt une
„ valeur abſolument nulle pour elle.
„ Quand le commerce du Canada vous
„ rapporterait dix millions de bénéfice
„ par an, il y aurait plus de raiſon à

„ ſe battre pour obtenir le noyau d'une „ nouvelle ſorte de ceriſes, que pour „ conſerver ce bénéfice à la France. „ L'un de ces objets aurait du-moins „ quelque choſe de réel ; l'autre n'a au- » cune réalité ; ne préſente aucun uſage, „ ni poſſible, ni actuel. Cependant, „ combien une nouvelle ſorte de ceriſes „ ſeroit un avantage mépriſable !

„ Mais on ne cède point à des enne- „ mis qui ont les armes à la main. » C'eſt à la guerre, Sire, que vous » devez penſer dans ce moment-ci. „ Vous avez vingt-quatre millions de „ Sujets, (*a*) & quelques dizaines de „ mille : l'Angleterre en a huit millions „ dans ſes trois royaumes, ſelon l'exact „ Buſching. V. M. a en France dix-

(*a*) Un des Miniſtres de S. M., très-précieux à la France, l'a prouvé dans un ouvrage renommé de l'hiver de 1775.

„ huit cent millions en eſpèces d'or &
„ d'argent : l'Angleterre n'en peut pas
„ avoir quatre cent. Votre puiſſance,
„ qui doit ſe meſurer principalement
„ ſur le rapport des richeſſes épargnées
„ & ſuperflues, c'eſt-à-dire, des richeſſes
„ pécuniaires, eſt donc beaucoup plus
„ que triple.

„ Mais enfin, Sire, contentez vous
„ d'avoir des forces au triple. Si l'An-
„ gleterre a cent vaiſſeaux de ligne,
„ ayez en trois cent ; & ne vous croyez
„ armé, que lorſque le trois-centiéme
„ ſera prêt à mettre en mer. L'Angle-
„ terre, qui a pourtant une raiſon par-
„ ticuliére de mettre enfin un terme à
„ ſes emprunts ; forcée d'employer ſes
„ guinées à ſoutenir de grands arme-
„ mens, ne les employera plus à don-
„ ner des ſubſides au Roi de Pruſſe. Et
„ le premier effet de cette diverſion
„ ſera la paix de l'Allemagne.

„ S'il eut été poſſible que, faiſant la „ guerre à l'Angleterre, vous euſſiez „ beſoin d'avoir un ſeul ſoldat en Alle- „ magne ; le déployement des plus „ grandes forces navales n'en aurait pas „ pas moins été pour vous de premiére „ néceſſité. Mais vous êtes ſi malheu- „ reux, Sire, qu'en même tems que „ vous déployez des forces inſuffiſan- „ tes ; ce peu de forces n'eſt pas même „ employé comme il devrait l'être. Vous „ n'avez aucun ennemi en Allemagne : „ vos ennemis ſont ſi peu dans les Ha- „ novriens, que les deux chambres du „ parlement Anglais voudraient que V. „ M. prit le pays de Hanovre, pour „ ne le rendre jamais. Vous avez cher- „ ché votre ennemi où il n'était point ; „ & il a réuſſi à vous en faire trouver „ où vous n'en aviez auparavant aucun.

„ Le Roi de Pruſſe n'était pas plus „ votre ennemi que l'Electeur de Ha-

„ novre. Il l'eſt devenu par l'artifice de „ l'Angleterre, & par la faute de vos „ Miniſtres; & l'Angleterre vous l'op- „ poſe d'une maniére ſi commode pour „ elle, qu'à la réſerve d'une très-petite „ armée, elle ſe bat par procureur, „ tandis que les Français ſe battent en „ perſonne; & ſans pouvoir frapper au- „ cun coup qui porte ſur elle. Les An- „ glais ſont vos ſeuls ennemis. Il fallait „ les chercher où ils ſont : dans toutes „ les mers.

„ Il y a une fin à ſe battre contre „ un ennemi qui combat lui-même. La „ mort des hommes, les divers travaux „ toujours détruits & toujours réparés, „ les pertes du commerce, l'effroi gé- „ néral fatiguent une nation & lui font „ rechercher la paix : Mais quelle fin y „ a-t-il à ſe battre contre les ennemis „ que l'Angleterre vous ſuſcite avec ſon „ argent; lorſqu'il n'y a point de bout

„ à un argent, qu'elle parait reproduire
„ en vraie magicienne.

„ Craindrai-je de le dire, Sire ; vous
„ faites ſans ſujet & ſans ennemi, une
„ guerre qui par ſa nature n'a point de
„ fin. C'eſt d'ailleurs une bien grande
„ faute que de mettre au jeu la fleur
„ de ſa nation, lorſque l'Angleterre n'y
„ met elle-même que de vils métaux.
„ Et quel nom donner à cette faute, ſi
„ vous avez cinq fois autant de ces
„ métaux qu'elle ? Quand le Roi de
„ Pruſſe ſerait votre ennemi ; quand on
„ verrait un terme néceſſaire à cette
„ guerre ; quand elle aurait un motif
„ de quelque importance ; le moyen ſe-
„ rait encore mal choiſi. Aſſurément le
„ Roi de Pruſſe ne vous ſerait pas venu
„ chercher en France ; & en tout cas,
„ vous l'en auriez écarté avec un enjeu
„ de même valeur ; en mettant argent

„ contre argent, ſubſides contre ſub-
„ ſides.

„ Quittez donc l'Allemagne, Sire,
„ où vous ne deviez jamais entrer. Cent
„ mille hommes vous ſuffiſent pour aſſu-
„ rer la tranquillité de votre royaume,
„ & pour défendre vos frontières. Les
„ cent mille autres vous donneront des
„ hommes de mer; qui, avec quelques
„ vieux matelots, avanceront beaucoup
„ l'équippement de vos flottes.

„ Ce n'eſt pas que ſi avec ces flot-
„ tes, toutes vos troupes de terre vous
„ étaient néceſſaires, il ne vous fût
„ facile de ſoutenir à-la-fois toute cette
„ dépenſe : mais cette quantité de trou-
„ pes de terre eſt pour le moins inutile
„ à la guerre actuelle. A plus forte rai-
„ ſon, pouvez-vous avoir trois cent
„ vaiſſeaux de ligne, avec cent mille
„ hommes de moins.

„ Si donc on disait à Votre Majesté „ que la dépense serait trop forte, on „ la tromperait. V. M. peut avoir trois „ cent vaisseaux de ligne, non aussi „ promptement, mais aussi facilement „ que trois cent Alouettes sur sa table. „ On ne ruine jamais son peuple en le „ faisant travailler. Les charpentiers qui „ construiront vos vaisseaux, les cor- „ diers, les forgerons, les serruriés, „ les tisserans, les voiliers seront Fran- „ çais. Vous aurez des bois dans vos „ Pirrhénées. Votre royaume vous four- „ nira du chanvre, du fer; & si vous „ avez besoin de quelque matiére étran- „ gère, vous les payerez avec vos vins „ du Dauphiné & du Languedoc; dont „ les peuples du Nord ont une soif „ qui s'accroit sans-cesse, & dont ils „ proportionneront toujours l'extraction „ à leurs fournitures. Votre ville de Cette „ peut vous en rendre témoignage. En „ tout cas Sire, vous les payerez avec

„ cette boue blanche ou jaune dont „ l'exportation, fût-elle durable, n'ap- „ pauvrit jamais une nation laborieuſe & „ riche en biens uſuels ; ni le particulier „ qui en fait les avances ; & qui ſe met „ fort peu en peine que ſon capital ſoit „ à trois cent lieues de lui, ou à ſa „ porte, pourvu que les intérêts lui en „ ſoient exactement payés. Et V. M. „ n'aura plus la douleur, ſans-ceſſe re- „ naiſſante, de voir que, dans des guer- „ res éternelles qui ſe font à coups de „ guinées ; c'eſt la puiſſance la plus „ riche qui eſt preſque toujours vaincue. „ C'eſt aſſez avoir donné à l'Europe „ étonnée le ſingulier ſpectacle d'un „ guerrier vigoureux battu par un im- „ pubère ; parce que ſes fidèles & bien „ aimés Conſeillers lui avaient perſuadé „ de ne ſe battre qu'après s'être fait „ attacher le bras droit contre la poi- „ trine & un pied à terre. "

„ Lorſqu'il s'agit de la défenſe de „ l'Etat, les millions ne doivent pas „ être comptés. L'argent doit être ſans „ ceſſe agité, ſans ceſſe repris & ren- „ du: & ce grand mouvement de l'ar- „ gent, tout en enrichiſſant votre royau- „ me, n'étonnera que les eſprits fai- „ bles.

„ Ce que j'oſe ici vous conſeiller, „ devrait être fait depuis longtems; & „ n'aurait pas manqué de l'être, ſi vos „ Miniſtres, Sire, n'avaient très-impru- „ demment craint d'augmenter la dé- „ penſe générale, qui n'était déja trou- „ vée que trop forte; comme ſi le „ moyen de faire oublier les dépenſes „ ſuperflues pouvait ſe trouver dans le „ retranchement des dépenſes néceſſai- „ res.

„ La grandeur des dépenſes nationa- „ les que fait le Monarque, ſoulage la „ nation du poids de ſes dépenſes pri-

„ vées. Si le Monarque fait une dépenſe
„ extraordinaire de cent mille écus par
„ jour, la nation à la vérité paye cha-
„ que jour cent mille écus par les mains
„ de ceux qui prêtent cet argent au
„ Prince : mais auſſi elle reçoit le même
„ jour cent mille écus par les mains
„ des ouvriers ou des fourniſſeurs que
„ le Prince employe. De même que le
„ Monarque balance l'impôt par les in-
„ térêts qu'il paye ; il balance ſembla-
„ blement le capital reçu des mains des
„ prêteurs, par une ſomme égale qu'il
„ reverſe dans le ſein de la nation. Et
„ quand de plus forts achats dans l'é-
„ tranger feraient perdre à la France,
„ pendant quelques années, le bénéfice
„ que ſa balance avec le reſte de la
„ terre lui rapporte tous les ans, ou mê-
„ me davantage, ſe ferait-elle pour cela
„ appauvrie ? Eſt-ce d'or que les hom-
„ mes vivent ?

„ La nation n'a rien perdu : & cependant l'Etat a été défendu ; ou il „ a reçu dans des ouvrages durables, „ dans des établiſſemens publics, un „ avantage commun à tous, & dont „ jouïra encore une poſtérité reculée ; „ tandis que l'épargne de l'impôt, qui „ eſt à l'état civil ce que ſont à la nature les glaces de l'hiver, qui arrêtent „ toutes les productions, ira à peine „ aux petits enfans de ces riches qui, „ ſous un Monarque trompé, triomphent de ce qu'on ne les force pas à „ devenir les inſtrumens du bien général, quoique ce ſoit leur devoir de „ citoyens, & quoiqu'il ſoit démontré „ qu'ils n'en ſeraient en aucune maniére „ les victimes.

„ C'eſt en mépriſant les murmures de „ l'aveugle intérêt, c'eſt dans la force „ des travaux, dans l'étendue & la „ grandeur des inſtitutions nationales, „ que

„ que s'accroiſſent la richeſſe & la proſ-
„ périté générale ; que la nation ſe for-
„ tifie ; que les ſujets du Prince acquié-
„ rent des reſſources innombrables ; où
„ chacun découvre dans un ſi grand
„ choix, de quoi proportionner ſes oc-
„ cupations à la force ou à la faibleſſe
„ de ſes talens ; où chacun trouve des
„ aziles toujours ouverts à l'infortune ou
„ à l'imprudence, des refuges contre
„ la malice du deſtin, & contre l'aban-
„ don trop fréquent de ſes amis & de
„ ſes proches. Ce ſont les biens com-
„ muns de la poſtérité, plus précieux
„ aux yeux d'un père ſage que les biens
„ propres qu'il lui tranſmet ; puiſque
„ ces premiers ſont indeſtructibles &
„ inaliénables. C'eſt la ſeule partie de
„ ſon patrimoine que la poſtérité ne
„ perdra jamais.

„ Je vous ai repréſenté, Sire, que vous
„ avez cent mille hommes de troupes

„ inutiles à la guerre actuelle : mais j'oſe
„ vous dire encore, qu'une fois réfor-
„ més, vous n'aurez plus aucun beſoin
„ de les rétablir. “

„ S'il arrivait, ce qui eſt preſque im-
„ poſſible, qu'il vous fallût un plus
„ grand nombre de ſoldats, vous en
„ trouverez dans vos matelots de bien
„ meilleurs que les ſoldats preſqu'oiſifs
„ que vous entretenez dans vos garni-
„ ſons. “

„ Mais daignez obſerver, Sire, que
„ vous n'avez rien à redouter par terre.
„ Vous avez à votre droite une petite
„ république pacifique & faible ; à votre
„ gauche eſt un Monarque de votre fa-
„ mille, votre allié, & qui vous eſt fort
„ inférieur en forces ; derriére vous eſt
„ une confédération de petites républi-
„ ques vos amies ; viennent enſuite les
„ beaux reſtes de ce fameux Empire de

„ Charlemagne ; cette république de
„ Souverains, unis pour leur conserva-
„ tion, mais divisés pour la conquête.
„ Il est vrai qu'on y voit deux Puissan-
„ ces s'élever beaucoup au-dessus des
„ autres ; mais leur mutuelle défiance de-
„ puis leurs dernières guerres, leur riva-
„ lité nécessaire assurent votre royaume
„ contre chacune d'elles.

„ L'imprudence de la guerre actuelle
„ est même si grande que, tout en laiſ-
„ sant votre ennemi tranquille sur les
„ mers, vous êtes venu, Sire, l'atta-
„ quer dans la personne du Roi de Prusse
„ moins puissant que la Reine d'Hongrie
„ sa rivale ; & dont vous deviez plutôt
„ travailler à accroitre la force, bien
„ loin de vous consumer en cherchant
„ à la détruire.

„ Il n'en est pas de même de votre
„ marine. La France, assise sur deux mers,

„ a par elles plus de proches voiſins „ qu'aucune autre nation de la terre. De „ tous les points de l'Europe elle peut „ recevoir par mer des inſultes très- „ promtes ; & plus ou moins promtes „ de tous les points du monde. La „ Ruſſie peut devenir une puiſſance ma- „ ritime. Le Roi de Pruſſe peut avoir „ des ports ſur la Baltique, & delà „ inquiéter la France ; & pourvu qu'il „ n'entame pas vos frontiéres, l'Alle- „ magne verra tranquillement ſes ex- „ ploits de mer. L'Angleterre, ſur cet „ élément, accable Votre Majeſté. Le „ Roi de Maroc peut devenir dange- „ reux : l'Afrique a produit de grands „ hommes, & ils peuvent renaître.

„ Daignez vous ſouvenir, Sire, que „ votre royaume a été autrefois accablé „ ſur toutes ſes côtes : la Provence & „ le Languedoc par les Maures, la „ Guyenne & la Bretagne par les An-

„ glais, la Normandie par les Danois. „ V. M. ne craint pas comme autrefois „ les deſcentes de ſes ennemis ; mais „ elle peut être inſultée & bloquée dans „ tous ſes ports. Vous êtes, Sire, la „ premiére puiſſance de l'Europe : n'af- „ fectez point l'inutile empire de la mer, „ mais mettez vous en état de n'y crain- „ dre perſonne, puiſque ce n'eſt que „ ſur mer que V. M. a à ſe défen- „ dre.

„ Sans vous embarraſſer en 1742 de „ l'élection d'un Empereur ; à laquelle „ vous aviez ſi peu d'intérêt, que votre „ premier allié, après cette guerre, „ fut ce même Empereur dont vous „ aviez voulu empêcher l'élection, ou „ du-moins ſon Auguſte épouſe ; pour- „ quoi vos Miniſtres ne vous conſeillè- „ rent-ils pas dès-lors de mettre tout „ cet argent qu'on avait à perdre, à mon- „ ter une marine reſpectable. Tous les

„ faits prouveront toujours que vous „ ne pouvez entrer en Allemagne que „ pour vous nuire ; comme ils le prouvè- „ rent autrefois de l'Italie.

„ Et puiſque votre Conſeil d'Etat ne „ ſaurait goûter le projet peut-être le „ plus ſage ; qui vous donnerait un ſi „ beau loiſir pour perfectionner la plus „ aimable nation de la terre, & la „ mieux ſituée ; & qui conſiſterait à „ renoncer à toutes vos poſſeſſions d'ou- „ tre-mer, & à tout commerce mari- „ time ; il n'y a point à héſiter, Sire. „ Il ne vous reſte que d'avoir une ma- „ rine proportionnée à votre puiſſance. „ Vous montrer ſur les mers, & vous „ y montrer faible ; c'eſt vous expoſer „ aux procédés hautains, aux inſultes „ & aux attaques néceſſaires de votre „ éternel ennemi, qui vous jalouſera „ toujours, parce que vous êtes grand, „ & qui vous provoquera parce que

„ vous ſerez faible ; & ſans aucun mé-
„ nagement pour une faibleſſe qui ſera
„ volontaire. On ménage quelquefois le
„ faible par généroſité ; mais on ne
„ ménage point la puiſſance qui reſte
„ faible par pareſſe ou par imprudence.

„ N'abandonnez donc plus, Sire, un
„ ouvrage trop longtems retardé. Faites
„ des alliances avec des Puiſſances loin-
„ taines ; qui ne vous ſuſcitent aucune
„ guerre, & qui appellent vos peuples à
„ un grand commerce de mer. Favori-
„ ſez ſur vos côtes de l'Océan des éta-
„ bliſſemens pour la grande pêche. Que
„ vos Bretons partagent avec les An-
„ glais la morue, & avec les Hollan-
„ dais les harengs & l'huile de baleine.
„ Ayez auſſi votre acte de navigation.
„ Soutenez votre compagnie des Indes.
„ Relevez-y vos poſſeſſions abattues.
„ Protégez auſſi des Nababs, d'autant

„ plus heureux que vous ne leur ferez „ point payer votre protection.

„ Les hommes inattentifs croyent „ très-ſérieuſement, Sire, que vous dé- „ ployez toutes vos forces: & les voyant „ produire de ſi petits effets, ils en con- „ cluent qu'on n'en verra jamais paraî- „ tre de plus grands. Ils ſe trouvent „ alors ſaiſis d'une admiration pour l'An- „ gleterre, d'autant plus grande, qu'ils „ ne connaiſſent rien aux cauſes; & „ ſans attacher aucune idée à ces paro- „ les, ils répétent ſans-ceſſe que l'An- „ gleterre a bien des reſſources: comme „ ſi elle avait fait un pacte avec quel- „ que Démon, comme ſi elle pouvait „ avoir des reſſources qui ne fuſſent „ pas les vôtres.

» Ses reſſources, Sire, ſont d'être » toujours fidèle à des engagemens toû- » jours renaiſſans; & de pouvoir renou-

» veller ſans-ceſſe des engagemens aux-
» quels elle a toujours été fidèle : d'a-
» voir pour principe ſacré de ne pas
» perdre ceux qui la ſauvent.

» Mais pour vous préſenter, Sire,
» cette grande vérité avec quelques dé-
» tails : ſes reſſources ſont d'emprunter,
» non pour lutter avec égalité contre ſes
« ennemis, prétention inſenſée & cruel-
» le pour tous les deux, mais pour s'aſ-
» ſurer la ſupériorité ; d'emprunter s'il
» le faut ſans-ceſſe & ſans meſure ; &
» de rendre, pour que les millions
» ſoyent toujours portés dans ſes coffres
» ſur des aîles d'aigle, en quelque nom-
» bre qu'elle les appelle ; de rendre les
» prêteurs auſſi aſſurés des intérêts de
» leurs prêts, qu'ils le ſont des fruits
» de leurs terres : & cela ſans opprimer
» perſonne ; car tous les riches ſans-
» ceſſe engagés & réengagés en faveur
» de quelques-uns, par de nouveaux im-

» pôts ; ces quelques-uns, toujours di-
» vers, ſe multiplient au point que tous
» deviennent à la fin créanciers de l'E-
» tat, & en cette qualité lui reprennent
» d'une main ce qu'ils viennent de lui
» livrer de l'autre.

» Ce procédé n'a même point de fin :
» & il ſerait rigoureuſement poſſible que
» la claſſe des riches vînt à y payer une
» maſſe d'impôts des dix-neuf vingtié-
» mes de ſon revenu, & qu'elle n'en
» fût pourtant que plus riche.

» Ces impôts ſerviraient à reſtituer au
» gouvernement une égale valeur, que
» les riches auraient reçue de lui en inté-
» rêt de la dette nationale ; reſtitution
» néceſſaire & juſte, puiſque le capital
» que notre continent ne contient mê-
» me pas, dont le gouvernement n'au-
» rait pas ſeulement conſervé un ſchel-
» ling, dont il ne tirerait pas le moin-

» dre fruit, aurait été entiérement re-
» verſé dans le ſein des riches.

» Tout faible que je ſuis, je m'enga-
» gerais aiſément à donner à Votre Ma-
» jeſté cinquante millions chaque après
» midi, pourvû qu'elle daignât me les
» faire compter châque matin. Et ſans-
» doute V. M. ne craindrait pas qu'il
» me fût fait une délivrance fictive de
» ces cinquante millions, dès qu'ils de-
» vraient lui être reſtitués en nature le
» même jour.

» C'eſt pourtant, Sire, cette dou-
» ble fiction d'un impôt ſur les riches,
» que les riches ſeraient incapables de
» payer, & qu'en effet ils ne payent
» point; & d'une dette du gouverne-
» ment qui n'exiſte plus, & qu'en effet
» il n'acquitte point: c'eſt cette double
» fiction qui rend l'aveugle Français, la
» riſée de l'Anglais inſtruit.

» Combien ce dernier ne doit-il pas
» ſe réjouir, quand il entend le Fran-
» çais prétendre ſérieuſement, & avan-
» cer d'un air capable, que les deux
» Puiſſances diſputent entr'elles à qui au-
» ra le dernier écu; comme s'il pou-
» vait y avoir un dernier écu, lorſque
» les mêmes écus *reſſervent* ſans-ceſſe.
» Combien ne doit-il pas rire, quand il
» ſe le repréſente contemplant avec une
» curioſité inquiéte ce fleuve d'argent,
» qui pendant la guerre ſort avec une
» force toujours égale du tréſor du Roi
» d'Angleterre; & ſe dépitant de ce que
» rien n'en annonce la fin: ſemblable
» à ce payſan d'Horace qui attendait que
» la riviére eut ceſſé de couler; mais la
» riviére qui remonte à ſa ſource par des
» routes ſecrettes, coule & coulera éter-
» nellement: de même, comment ce
» fleuve d'argent qui ſort du tréſor du
» Prince pourrait-il tarir, ou même
» baiſſer, dès qu'on peut toujours l'y fai-

» re rentrer, par une porte auſſi grande
» que ſon embouchure.

» C'eſt cette double fiction, qu'em-
» ploye l'Angleterre & que néglige la
» France; plus ſemblable à un jeu d'en-
» fants qu'à une choſe ſérieuſe; c'eſt cet-
» te double fiction, qui a ſi ſouvent
» rempli votre Royaume de larmes &
» de deuil; terni l'éclat de votre cou-
» ronne; attriſté & humilié votre perſon-
» ne ſacrée, & qui conduira peu-à-peu
» vos Contrôleurs généraux à allarmer
» votre excellent cœur, ſur le ſort de
» vos peuples, à l'aſpect de la dette pu-
» blique; qui les conduira à ſurprendre
» votre Religion par des conſeils, plus
» dignes peut-être des petites-maiſons
» que d'une peine capitale; à vous faire
» manquer à vos engagemens; & à vous
» livrer à vos ennemis, à qui vous ſigni-
» fierez par cet acte, & que vous n'avez
» point d'argent, & que vous renoncez

„ pour toujours à en avoir pour les be-
„ ſoins de la guerre ; car ſe conſumer
„ en gros intérêts pour en avoir peu ;
„ n'en avoir pas aſſez pour vaincre, c'eſt
„ n'en point avoir.

„ Daignez, Sire, réfléchir un moment
„ ſur l'objet de la crainte qui les trou-
„ blera, & qui vous perdra ; la crainte
„ de perdre leurs places par le crédit
„ des grands : comme ſi les grands ne
„ tenaient pas leur grandeur de la vô-
„ tre ; comme s'ils n'étaient pas, par leur
„ intérêt même, les défenſeurs nés de
„ votre couronne ; comme ſi ceux qui
„ prodiguent leur ſang & leur vie pour
„ votre ſervice, qui, dans les garniſons
„ & dans les camps, laiſſent couler l'ar-
„ gent comme l'eau, pour faire honneur
„ à leur Roi, pouvaient craindre dans
„ les villes, que leurs chats ne ſe jouaſ-
„ ſent avec quelques breloques de moins,
„ dont ils auraient fait un tribut à ce

„ même Monarque, qu'ils adoraient dans
„ les armées ; ſacrifice frivole, & qui
„ même à la longue n'a aucune réalité ;
„ vérité également démontrée par le rai-
„ ſonnement & par les faits.

„ Prévenez, Sire, de ſi grands maux.
„ Un jour viendra, qui peut-être n'eſt
„ pas éloigné, où les Rois de France
„ découvriront ce grand ſecret de repré-
„ ſenter l'intérêt de l'emprunt par l'im-
„ pôt, & de libérer de l'impôt par l'in-
„ térêt de l'emprunt ; où les Rois s'en-
„ gageront à mettre des impôts ſur les
„ riches juſqu'à la concurrence des in-
„ térêts de la ſomme empruntée ; &
„ où cette ſimple annonce, entiére-
„ ment inapperçue du lecteur leger,
„ fera pâlir le penſeur Anglais, qui
„ en preſſentira toutes les ſuites. Ce
„ grand engagement immortaliſera vo-
„ tre Auguſte ſucceſſeur, & le Mi-
„ niſtre ſous lequel cette parole ſacrée

„ ſera ſortie de la bouche du Mo-
„ narque.

„ Il eſt encore tems de ne pas vous
„ laiſſer enlever cette gloire, & de
„ prévenir les humiliations qui doivent
„ la précéder. Déclarez, Sire, par
„ un édit, que l'impôt proportionnel
„ accompagnera toujours l'emprunt; &
„ pour gage de votre parole royale,
„ déclarez encore que tout Contrôleur-
„ Général qui aurait dans la ſuite ap-
„ prouvé un emprunt, ſans qu'il fût
„ repréſenté par l'impôt ou par une
„ épargne notoire, ſera jugé comme un
„ Général qui aurait fait marcher ſon
„ armée, ſans s'aſſurer des convois qui
„ doivent la nourrir. L'un & l'autre
„ ſont coupables du même délit. Tous
„ les deux expoſent des ſujets de V. M.,
„ & des ſujets zélés & fidèles, à mourir
„ de misère, & l'Etat à être ébranlé
„ ou ſubjugué; & tous les deux, pour
„ avoir

„ avoir osé séparer des choses, qui „ par leur nature, sont entiérement in- „ séparables.

„ Je vous ai annoncé, Sire, des „ vérités grandes, fécondes, magnifi- „ ques dans leur application, & qui „ ne vous ont jamais été dites. Vos „ sujets de Paris les liront, mais pour „ les oublier l'instant d'après. La lecture „ des plus grandes vérités n'est pour eux „ qu'une distraction d'un moment ; une „ des cent mille maniéres d'attendre le „ dîné, & rien au-delà. Quelques-uns „ croiront y voir la nécessité prochaine „ d'étrécir peut-être d'une ligne le galon „ de leur livrée d'été, ou les dentelles „ de lit de leurs maîtresses.

„ Ne vous laissez donc pas tromper, „ Sire, par l'oubli dans lequel ils cher- „ cheront à l'envi, à précipiter cette „ humble adresse ; en affectant de la

„ confondre avec ce tas de productions
„ éphémères & ſtériles qu'offre ſans-ceſſe
„ votre Capitale ? mais que Votre Ma-
„ jeſté daigne s'en pénétrer ? Qu'elle y
„ revienne ſouvent dans le ſecret de la
„ retraite ? C'eſt-là, & c'eſt-là ſeulement
„ qu'elle trouvera ſa tranquillité perſon-
„ nelle ; la gloire, la force, & la ſureté
„ de ſon royaume. Qu'elle daigne ſur-
„ tout ne jamais oublier ce principe ;
„ que dans les beſoins extraordinaires
„ de la nation, ſoit de paix ſoit de
„ guerre, elle doit faire remonter au-
„ tant d'argent dans ſon tréſor, par des
„ emprunts aſſurés, & repréſentés, que
„ ſes beſoins en demanderont ; ſans ja-
„ mais s'étonner de leur grandeur ou de
„ leur nombre. Les dépenſes publiques ſe
„ feront, les grands effets nationaux ſe-
„ ront produits ; & l'argent retombant
„ tout de ſuite dans le ſein de la na-
„ tion, la même ſomme de dépenſes
„ privées aura lieu, & il n'y aura pas une

„ jouiſſance de moins dans tout votre „ royaume.

„ Avec cette adminiſtration, ſoutenue „ de la modération dans les dépenſes „ de la cour, ſans laquelle il n'exiſte „ aucune confiance ; la ſupériorité ap- „ partiendra toujours à la puiſſance qui, „ étant la plus riche, ſaura uſer de „ toute ſa richeſſe : car une puiſſance „ riche a auſſi des hommes. Et la ri- „ cheſſe rélative d'une nation ſe meſu- „ rant ſur ſon ſuperflu, qui ſe trouve „ uniquement, & ne peut même ſe „ trouver que dans ſon or & ſon argent „ monnoyé, tout le reſte étant déja „ appliqué aux beſoins de néceſſité ou „ de luxe ; Votre Majeſté ſera par-tout „ reſpectée : car elle l'emporte ſi fort (*a*)

(*a*) Si ce n'était pas là une vérité généralement reconnue parmi les perſonnes inſtruites dans cette matiére, j'aurais pû donner une autorité très-reſpectable :

„ en richeſſes ſur les autres nations de „ l'Europe, que ceux qui l'entendraient „ dire pour la premiére fois, auraient „ peine à le croire.

„ Si vous ne conformez pas, Sire, „ votre conduite à celle de l'Angleterre, „ à tous ces égards, ſouffrez qu'on le „ diſe : le Roi d'Angleterre, tout ſou- „ mis qu'il eſt à la puiſſance législative „ d'un Parlement, finira par devenir „ l'objet de votre envie. Il eſt ſubor- „ donné ; mais les moyens ne lui man-

---

un des Miniſtres de S. M. extrêmement éclairé, & n'affirmant rien légérement, a aſſuré plus d'une fois qu'il y avait autant d'or & d'argent monnoyé en France, que dans tout le reſte de l'Europe. Quelle grande vérité que celle qui pourrait avoir la paix perpétuelle de la France, pour ſa premiére conſéquence, & tous les genres de perfections, que la paix rend ſeule poſſibles, pour conſéquence ſécondaire ! Quelle ſuperbe chaîne d'un nouvel ordre de faits ſe déploye aux yeux du Gouvernement s'il juge à propos de la commencer & de la ſuivre !

„ quent jamais : tandis que vous, Sire,
„ vous ſerez le ſeul maître ; mais vous
„ le ſerez ſans moyens & ſans forces. «

Je vous embraſſe, &c.

N. B. Tout bien conſidéré, on a crû devoir n'imprimer d'abord que ces cinq Lettres. On renvoye à un autre tems la ſixiéme, qui contient les moyens annoncés qui pourraient ſervir à corriger dans les Monarchies la faibleſſe de la puiſſance législative ; ainſi que neuf autres, rélatives à l'impoſition des payſans ; & qui enſemble rempliſſent l'objet indiqué ſur l'emprunt & l'impôt.

L'Auteur ne voudrait point que l'attention ſe partageât dans un moment où la France ne doit avoir qu'un ſeul point de vue. D'un autre côté, il ſerait fâché que l'attention ne ſe partageât point du tout, vû la nature des objets qu'annoncent ces dix Lettres, & ſur-tout la nature d'un objet infiniment plus grand, qu'elles n'annoncent pas.

APPLICATION
AU MOMENT ACTUEL.

Le 4e May 1779.

IL eſt conſtant d'abord que la meilleure choſe que la France ait à faire, c'eſt la paix. Si de l'aveu même de S. M. dans ſon Edit du 27 Novembre; toute guerre faite en vue de la conquête ſerait pour la France un mal inutile; toute guerre entrepriſe pour le commerce eſt un mal plus inutile encore. Il en doit être des nations comme des particuliers. Les riches ne commercent point. Non-ſeulement la France eſt riche; mais elle eſt la nation la plus riche de l'Europe. Seule elle poſsède à la fois toutes les productions extrêmes; le lait & le vin, le chanvre & la ſoie, la pomme & l'o-

range. Elle n'a beſoin que de ſes productions propres, ou échangées, pour exiſter heureuſement. Elle eſt entre les nations ce que les Grands Seigneurs ſont entre les ſujets de S. M. Comme eux, elle peut vivre ſans trafic, c'eſt-à-dire, ſans travailler pour autrui, ſans acheter pour revendre. La France eſt même plus riche que les Grands Seigneurs, & plus à l'abri de tout beſoin de commerce; puis qu'elle pourrait encore, ſans aucun échange de ſes productions, ſe ſuffire à elle-même. Et comme elle ne doit aucun ſolde annuel à l'étranger; on conçoit même qu'elle pourrait jouïr des mêmes productions étrangères, & être auſſi opulente qu'elle l'eſt, ſans avoir le premier de ces ſix cent millions d'écus qu'elle a épargnés, pourvu qu'elle eût des ſignes d'échanges. Mais elle eſt bien éloignée de ce point. L'excellence & la grandeur de ſes productions lui ont élevé à la longue des monts d'or

& d'argent monnoyé, qui philoſophiquement contemplés, ne ſont qu'un vain amas de ſuperfétations attachées à ſa prodigieuſe fécondité. Il eſt donc vrai que ſi toute guerre, qui aurait pour objet l'aggrandiſſement de la France, ſerait pour elle un mal inutile; toute guerre qui a pour objet, ou d'étendre ou de fortifier ou de prévenir la décadence de ſon commerce extérieur, eſt pour elle un mal, s'il eſt poſſible, plus ſouverainement, plus profondément inutile. Faites donc la paix: mais ſi l'intérêt de vos alliés vous force encore à faire la guerre, voici Français, ce que j'oſe vous dire.

On voit par l'Edit du 27 Novembre, que Sa Majeſté eſt bien perſuadée de la néceſſité de l'impôt repréſentatif des intérêts de l'emprunt; mais on y voit auſſi qu'elle craint l'impôt.

Fortement pénétrée de ſes devoirs de Roi, S. M. annonce qu'elle ſe diſpoſe à choquer des préjugés qui perdraient la France : mais dans ſon exceſſive bonté, elle ne s'y réſoudra qu'à la derniére extrêmité. Elle ne déſeſpère pas de pouvoir s'en paſſer encore l'année ſuivante. Elle ne déſeſpère pas ! Quelle eſpérance, bon Dieu elle ſe voit forcée à concevoir !

Du ſein des clameurs inconſidérées qui s'élèvent autour d'Elle, S. M, eſt entrainée à parler à ſes ſujets des impôts prochains, qui doivent ſauver l'Etat, ſans perdre perſonne ; du ton dont Agamemnon parlait à ſa fille d'un prochain ſacrifice, qui devait perdre ſa fille ſans ſauver l'Etat.

Des impôts retardés préparent à des emprunts modérés ; & des emprunts

modérés ne préſagent que ruine du commerce, trouble dans l'adminiſtration, retraite des bons Miniſtres, irruption des mauvais ſujets dans leurs places, humiliations, défaites, & enfin une entiére ſoumiſſion au vainqueur.

Français, il n'y a pour vous point de milieu, point de demi moyens. Il faut ou prodiguer l'or comme votre rivale, & beaucoup plus qu'elle, parce que vous êtes plus grands qu'elle; ou vous attendre à vous voir réduits aux bateaux de pêcheurs, s'il plait à l'Angleterre de vous humilier juſques là. Prodiguez donc l'or. Que les matelots de votre marine Royale ſoyent mieux payés? Puiſque vos officiers de mer nationaux ne ſont pas en aſſez grand nombre; que les étrangers ſoyent appellés, & attirés par l'eſpoir des diſtinctions & des récompenſes? Que tous les ports & chan-

tiers de France reſſemblent à la Tyr que nous peint Fénélon? Ce n'eſt pas à battre ou à être battus que vous aſpirez, c'eſt à vaincre. Vous êtes appellés, non, à diſputer la partie, mais à la gagner. Il n'y a point ici d'honneur pour l'acceſſit. L'acceſſit au-contraire coute davantage d'argent, de larmes, de ſang, & devient la cauſe d'un plus juſte déſeſpoir. Si vous ne prétendez pas faire de cette guerre un ſimple jeu, un jeu cruel pour vous ſeuls; il faut ou vous réſoudre à vaincre, ou rentrer dans vos Ports & fermer vos Chantiers pour toûjours.

Avez vous donc penſé que la guerre fût un tournois; où ſe préſente de part & d'autre un nombre égal de chevaliers avec armes ſemblables & panaches d'égale grandeur. La guerre eſt un moyen de parvenir à l'empire; mais un moyen affreux. La fin ſeule en étant bonne; la perfection de l'art de la guerre,

outre la néceſſité de vaincre, ſerait déja que l'emploi qu'on eſt forcé de faire de ce déteſtable moyen, fût d'une courte durée; qu'il fût prompt & aſſuré. Une puiſſance ne provoquerait jamais ſon égale: car tous les ſuccès ſe balançant, pendant le cours d'une guerre, entre deux puiſſances de même force; il n'en réſulte que de vains maſſacres, des larmes perdues, du ſang verſé ſans avantage, comme autrefois ſur les autels des faux Dieux. Ce ſerait une fin impoſſible recherchée par un moyen barbare.

Vous n'êtes point cette puiſſance inſenſée. Vous avez provoqué, par un traité d'alliance, une nation qui vous eſt inférieure en forces. Dès ce moment vous jurâtes de n'être point vaincus. Quel aveuglement ne ſerait-ce point; de quelle humiliation ne ſeriez-vous pas couverts; de quelle colère vos ennemis ne reſteraient-ils pas animés, ſi vous ne

gardiez pas vos ſerments! Songez donc toujours en continuant la guerre, que l'inſtant d'une bonne paix ſaiſi à propos peut ſeul rendre ce grand malheur impoſſible?

Achevez d'emprunter deux-cent millions pour cette année-ci. Ouvrez au mois de Novembre un ſecond emprunt de trois-cent millions pour l'année 1780. Repréſentez les intérêts de ces ſommes, par l'impoſition inapperçue de vingt-cinq millions en deux années, ſur les objets de luxe; ou ſi vous voulez abſolument impoſer de nouveaux vingtiémes, épargnez du-moins les payſans. Epargnez-les; parce que l'oppreſſion du payſan eſt un moyen qui réunit tous les vices. Il eſt tout-à-la-fois barbare & ruineux pour le Royaume; il eſt d'ailleurs illuſoire. L'Angleterre ſe rira toûjours d'un moyen qui a une borne néceſſaire, par delà laquelle on ne peut pas l'étendre; & qui

par cela même doit le céder à tous les moyens tirés des impôts ſur le luxe, qui par leur nature ne connaiſſent aucune borne. Empruntez cinq cent millions en deux années, épargnez les payſans; & du reſte, s'il le faut, faites comme il vous plaira : & avant la fin de l'année prochaine, avant que les fonds du ſecond emprunt ſoient tous entrés au tréſor, vous aurez la paix : & vous aurez une paix équitable ; car lors même qu'on le pourrait il ne faut opprimer perſonne, mais vous ne le pourriez pas. Le courage, la fierté & la liberté Anglaiſe ne ſe laiſſeraient pas aiſément opprimer. D'ailleurs l'oppreſſion de l'Angleterre vous nuirait aulieu de vous ſervir. Si deux nations voiſines proſpèrent enſemble, elles n'en proſpèrent que mieux. L'opulence de l'une ſe fonde en grande partie ſur celle de l'autre. Et ſi vous croyez que ce ſoit gagner pour vous, que d'entaſſer un nouvel or; ſouvenez

vous du moins qu'entre nations comme entre particuliers, il n'y a rien à gagner qu'avec ceux qui proſpèrent.

Mais ſoyez certain, que quelque ſomme que vous empruntiez; ſi les intérêts n'en ſont pas repréſentés par l'impôt, ce ſera une ſomme perdue. Vos ennemis n'ont pas même beſoin dêtre clairvoyans ſur cet objet. Il ſuffira bien qu'ils ne ſoyent pas ſtupides, pour ſentir, qu'ils n'ont qu'à perſévérer; & qu'il ne leur faut que du tems, dès que vous vous contenterez d'allumer contre eux des feux de paille ſans force & ſans durée.

Les emprunts qui ne ſont pas repréſentés, ne ſauraient être aſſez forts pour devenir redoutables. Et d'ailleurs, par quel art parviendrait-on à les répéter?

L'impôt repréſentatif des intérêts de

l'emprunt eſt le ſeul moyen équitable, le ſeul beau, le ſeul fécond en proſpérités nouvelles, le ſeul qui ait de l'étendue, & qui permette à la nation de déployer toute ſa force; & conſéquemment, le ſeul efficace.

C'eſt d'ailleurs un moyen d'une durée éternelle: car après la plus longue guerre on eſt toujours maitre, avec un impôt appliquable à une caiſſe d'amortiſſement, d'abaiſſer la dette; & il eſt facile de la maintenir dans cet état d'oſcillation, pendant toute la durée de la Monarchie; ſans ſe mettre en peine qu'elle s'accroiſſe quand les paix ſont courtes.

Mais qu'eſt-il beſoin de s'arrêter ſur la magnificence de ce moyen, dès qu'il eſt le ſeul. Je défie tout homme judicieux d'en imaginer un ſecond. On ſent aſſez que j'entens par moyen, non un expédient

expédient pour ſe montrer ſur les mers, une année ou deux, mais un moyen de vaincre. Quand la ſuſpenſion totale des payemens aux créanciers de l'Etat ne renfermerait pas à-la-fois toutes les impoſſibilités; quand ce ne ſerait pas une imagination à tous égards comparable à celle d'un homme, qui vous dirait ſérieuſement, qu'il pourrait bien entrer un jour dans l'eſprit des Rois de France de faire empoiſonner la Seine, pour accélérer l'acquittement du viager; la ſuſpenſion totale ſerait encore un moyen, qui ne produirait point aſſez pour faire la guerre; non pas même quand le bénéfice qu'il paraîtrait promettre reſterait entier: mais bien loin de reſter entier, il tomberait néceſſairement fort au-deſſous de la moitié, par les grands retranchemens que feraient à leurs dépenſes les créanciers du Prince, par les retranchemens dans les dépenſes des particuliers que ces créanciers alimen-

tent, dans les dépenſes d'une troiſiéme claſſe que nourrit la ſeconde, d'une quatriéme nourrie par la troiſiéme, & ainſi ſucceſſivement: enſorte que l'impôt, qui n'eſt qu'un prélevé du Prince ſur toute la maſſe de ces dépenſes, diſparaitrait pour les trois-quarts, & avec eux les trois-quarts du bénéfice qu'on aurait fauſſement attendu de la ſuſpenſion.

Francais, à Dieu ne plaiſe que je vous diſe : Perſiſtez dans une guerre, qui ne peut avoir pour but que de favoriſer votre commerce extérieur dont l'affaibliſſement, & même la ruine, ne ſaurait vous nuire.

Et quoique le devoir d'un Auteur que la vérité preſſe, & qui veut rendre ſes opinions utiles, ſoit de les préſenter avec la même ſincérité & la même force que s'il était aſſis dans le Conſeil des

Rois ; je ne vous dis point non plus d'une maniére tranchante : Faites la paix. C'était plutôt le premier vœu de mon cœur, & la leçon générale de la ſageſſe, qu'un conſeil éclairé par les faits, & exécutable dans tous les moments. Je ne connais, ni les dernières volontés des Etats unis, ni le dernier mot de l'Angleterre, ni conſéquemment la longueur du retard que votre reſpect pour vos alliez vous forcera de mettre à la paix. Mais voici ce que je puis vous dire avec aſſurance, parce que je ſuis fondé ſur des faits publics.

Vous n'êtes ni en paix, ni en guerre. Vous avez les maux de la guerre, ſans avoir une ſeule de ſes eſpérances, pas même celle de vous voir dorénavant reſpecté de vos ennemis.

Faites donc la guerre aux Anglais,

ou ne faites pas la guerre aux Anglais ; mais choiſiſſez.

Et comme dans une matiére auſſi grâve, il ne faut pas être les dupes des mots, & qu'il faut bien s'entendre ; nous nous accorderons à dire que la guerre aggreſſive, la guerre que vous faites, n'étant pas un duël d'honneur de nation à nation, n'eſt autre choſe que l'emploi de ſes forces ou d'une partie ſuffiſante de ſes forces, dans le deſſein de ſoumettre ſon ennemi. Si donc c'eſt la guerre que vous choiſiſſez ; prenez le moyen que je vous propoſe, puiſque c'eſt le ſeul moyen que vous ayez de faire la guerre à l'Angleterre, c'eſt-à-dire, d'employer vos forces à la ſoumettre.

Si ce n'eſt pas la guerre que vous voulez, rendez vous auprès de Sa Majeſté, & dites. „ Renonçant de cœur à ſou-

» mettre l'Angleterre comme V. M. y
» renonce par le fait ; il nous parait,
» Sire, que comme nous n'avons plus rien
» à attendre de ce fantôme de guerre,
» il ſerait bon auſſi que nous n'en euſ-
» ſions rien à redouter. Que Votre Ma-
» jeſté daigne donc renoncer à l'allian-
» ce des Etats-unis. C'eſt déſormais
» inutilement pour eux & pour nous,
» que nous nous laiſſons canonner & dé-
» valiſer dans toutes les mers. Ces bat-
» teries nous ſont très-funeſtes. Et elles
» ſont très dangereuſes pour Votre Ma-
» jeſté dans leurs conſéquences. «

Et S. M. trouvera peut-être dans les faits qui ont précédé ou accompagné le traité d'alliance, ou dans les convenances bien peſées des Etats unis, dequoi les déterminer à faire la paix : & vous aurez éloigné de vous la guerre, le plus grand & le plus honteux des maux

qui affligent les nations policées, & pour vous le plus inutile.

Mais ſoit que vous vouliez la guerre; ſoit que vous ne la vouliez pas; employez toujours les moyens que je vous propoſe. Faites de emprunts & des armements dont la grandeur étonne l'Europe & épouvante votre ennemi; car c'eſt par les préparatifs de la guerre, que la paix ſe prépare.

NOTES.

SI de l'aveu même de S. M. toute guerre faite pour la conquête ſerait pour la France un mal inutile, &c. pag. 118, lig. 3. Quelque évidente que ſoit cette vérité aux yeux du ſage, il y a bien de la grandeur dans l'ame d'un jeune Monarque qui ſait la ſentir & la produire. » Nous ne ſommes conduits, dit Sa Majeſté » dans l'Edit du 27 novembre, ni par des mo- » tifs d'ambition, ni par le deſir d'acquérir des » poſſeſſions nouvelles. Contents de veiller » au bonheur des fidèles ſujets que la Pro- » vidence a ſoumis à notre gouvernement, » nous trouvons cette tâche aſſez grande. «

Si Sa Majeſté ſent ſi bien, combien les guerres pour la conquête ſeraient peu convenables à la France; un jour viendra où elle redreſſera Elle-même ſon Conſeil, ſur l'importance qu'il met aux guerres entrepriſes pour le bien du commerce. Les nations ſont comme les hommes, elles s'imitent machinalement. Parce qu'on voit deux nations voiſines ſacrifier tout au commerce; on eſt tout naturellement porté à croire que le commerce eſt un

grand bien, qu'il faut pourſuivre à travers mille maux : mais ce qui eſt un bien pour l'un eſt ſouvent pour l'autre une choſe indifférente ou même un mal. Parce qu'un danſeur de corde, à qui vous avez loué votre quatriéme, plie le corps de ſon fils en cent maniéres ; s'en ſuit-il donc que vous deviez inſtruire le vôtre à faire le ſaut de la carpe ? On eſt fâché d'être forcé de dire des choſes communes. Je dirai pourtant qu'une nation, qui ne poſsède pas ſur ſon ſol les choſes néceſſaires à ſa ſubſiſtance, & qui ſur-tout manque des plus précieuſes, eſt dans le cas d'un particulier pauvre. Elle eſt obligée de travailler & de trafiquer pour avoir de l'argent, avec lequel elle puiſſe acheter les choſes néceſſaires à la vie, & à la protection d'un commerce ſans lequel elle ne pourrait vivre : ce fut le cas de la Hollande. Et ſi c'eſt une nation maritime ; qui veuille parler avec les plus grandes puiſſances, ſans être leur égale ; elle eſt de même forcée de gagner de l'argent, pour ſe mettre en état de payer à l'étranger les matiéres néceſſaires à la conſtruction des grandes flottes, & à la formation des grands armemens : & c'eſt le cas de l'Angleterre. Mais la France, qui ne voit pas une ſeule puiſſance plus grande quel-

le, qui n'a beſoin de perſonne, & de qui tout le monde a beſoin; qui, bien loin de devoir acquérir de l'argent, s'en trouve ſurchargée; quelle reſſemblance a-t-elle avec ces deux puiſſances? Que veulent dire pour elle, ces jalouſies de commerce, alliances de commerce, guerres de commerce, paix de commerce? A quoi tout cela mêne-t-il? Si encore elle ſe tracaſſait pour néant. .....

ET ſi vous croyez que ce ſoit gagner pour vous, que d'entaſſer un nouvel or, &c. pag. 126 lig. 21. La France trouverait-elle quelque charme ſecret à reſſembler à un bâtiſſeur qui, par reſpect pour la chaux & la pierre, avec leſquels il aurait élevé un ſuperbe édifice, en amaſſerait, & en embaraſſerait encore ſes cours & ſes avenues, longtems après la conſtruction? Se plairait-elle encore à entaſſer & réentaſſer de l'argent & de l'or, dont douze cent millions imprudemment acquis ſont déja peut-être inapplicables à toute eſpèce d'emplois; ſauf l'emploi inutile, laborieux, & pour tout dire inſenſé, qui s'en fait dans les grandes villes, dont les habitans ſe font les

uns aux autres de grands payemens avec de gros ſacs d'argent, bien lourds, ſous-leſquels plient les porte-faix chargés de les aller montrer de maiſon en maiſon, comme les Savoyards la marmotte; attendu que cet argent a une qualité occulte, dont les influences ſe font même ſentir à travers la ſerpillére qui le couvre, & qui donne à un créancier l'idée d'un vrai payement; qu'il n'aurait point, ſi la propriété lui en était tranſmiſe, ſans qu'on le lui montrât: de maniére qu'un philoſophe de Londres, qui n'aurait point ouï parler de cette curieuſe façon de ſe faire de grands payemens, entre les concitoyens paiſibles d'une même ville, & qu'on ferait entrer de nuit dans Paris; ſerait prêt à parier, après avoir fait le tour des comptoirs, que la ville eſt bloquée; & que ſes habitans ſont occupés à ramaſſer de toute part la rançon qui a été promiſe à l'ennemi?

Quand la France ſentira-t-elle que toute nouvelle importation d'argent & d'or eſt le fruit d'un trafic déſavantageux pour elle; puiſque cette importation ne s'étant pas faite contre rien, elle a néceſſairement donné du réel pour avoir de l'imaginaire; lorſqu'au contraire

elle devrait opérer la ſortie de l'argent par toute ſorte d'inventions & de moyens ; parce que l'argent ne ſe donnant pas pour rien, elle parviendrait néceſſairement par-là à donner l'imaginaire pour avoir le réel? Quand ſentira-t-elle que les nations doivent ſe comporter comme les particuliers ſages, qui, s'ils ſont pauvres, donnent leur peine, leur tems & toute choſe, pour avoir de l'argent; mais qui, lorſqu'ils ſont riches à millions, ne s'occupent plus qu'à donner leur argent, pour avoir toute choſe: que ce procédé eſt encore plus ſage dans une nation que dans un particulier, puiſque celui-ci peut partager ſes richeſſes par teſtament entre ceux qu'il aime; tandis qu'une nation qui ne meurt point, & qui n'a point d'héritier, n'en peut jouïr que par elle-même : que ce procédé ne peut ſouffrir pour la France aucun retardement; car ſa richeſſe pécuniaire, pour ne s'être pas occupée de ce grand objet, eſt déja devenue tellement énorme, qu'il eſt très-difficile de ſavoir à quoi en employer ſeulement le quart : enſorte que le plus beau commerce que pût aujourd'hui faire la France, ſerait de ſe faire céder trois-cent mille étrangers, moyennant deux-cent millions, & l'on trouverait à ac-

complir ce marché dans la ſeule Europe, de les diſtribuer dans tous les travaux que le Royaume ſemble attendre, de les gratifier, de les très-bien payer; & leur nourriture, vêtement, logement, occaſionnant encore pendant quelques années une heureuſe exportation d'or & d'argent; elle réuſſirait peut-être ainſi à ſe défaire de trois cent millions, marché dont elle pourrait longtems ſe réjouïr, car elle aurait reçu beaucoup, contre de l'argent qui n'eſt rien pour elle.

l'Anglais eſt ſage. Il a des traits de juſteſſe d'eſprit qui devraient ſervir de modèle aux autres hommes, & aux nations elles-mêmes. Tel Anglais, ſans avoir le cœur généreux ni même bienfaiſant, ſait être libéral; c'eſt qu'il ſent qu'il s'eſt élevé à ce point de richeſſe où l'argent ne lui vaut rien. C'eſt le cas où ſe trouve la France. Mais ce qui, dans le marché que je propoſe, plairait ſur tout au penſeur; c'eſt qu'il tournerait les idées du gouvernement vers la convenance qu'il y aurait à repréſenter les millions fugitifs par une autre valeur, & qu'il accélèrerait d'une année ou deux l'établiſſement d'une banque nationale. Je dis d'une année ou deux, car cette époque eſt

néceſſairement très prochaine. Tous les reſtes de l'antique barbarie diſparaitront ſucceſſivement : & l'on peut juger par les développemens de l'eſprit, quelles ſont celles des extravagances de l'ancien tems, qui s'enfuiront les premiéres. Et comme une toute grande barbarie de la nation Françaiſe eſt de travailler nuit & jour à amaſſer de l'argent, pour en faire un uſage incommode, déplacé, ou point du-tout d'uſage ; il faut abſolument que cette barbarie ait ſon terme, & que ce terme ſoit même d'autant plus prochain qu'elle eſt plus grande. En effet, quelle plus grande barbarie, pour une nation qui poſſède dans ſon ſein tout ce que l'homme peut deſirer pour ſes beſoins ou pour ſes jouiſſances ; chez qui les étrangers aborderont toujours pour lui demander à mains jointes, ſi elle ſe montrait dédaigneuſe, ſon ſuperflu, en ces biens ſi précieux ; & qui ſe conſume pour amaſſer une ſeconde richeſſe, une richeſſe métallique, qui ne pouvant pas avoir d'autre valeur dans ſon excès, que celle de repréſenter tous les biens uſuels, pour les nations à qui la nature ne les a pas départis, eſt néceſſairement ſans valeur pour la France, qui les a tous reçus, ou l'équivalent, dans ſes propres productions, de ceux dont elle a plutôt ſan-

taiſie que beſoin. J'eſpère que cette démonſtration néceſſaire eſt aſſez claire & aſſez frappante.

Quelle plus grande barbarie, que celle d'entretenir des races d'hommes hâves, défaits, cacochimes ; rendus ſtupides par la monotonie d'une profeſſion qui, marchant toûjours dans les mêmes ornières, ne demande pas une ſeule penſée en tout un an ; & dévouant par ſtupidité, leurs enfans, à devenir les héritiers de leur miſère, qui fait ſeule la proſpérité de cette brillante manufacture, auſſi belle & éclatante dans les ouvrages qu'elle produit, que laide & dégoutante dans les ouvriers qui les produiſent ; & cela pour obtenir une ſeconde richeſſe, qui ſerve à payer la premiére ; une richeſſe métallique, qui paye les biens uſuels.

C'eſt ainſi que ſe payent & que traitent les divers ſauvages entr'eux. Quand leurs beſoins les obligent à conclure enſemble quelque marché ; ils ſe donnent réel contre réel, ſubſtance contre ſubſtance : tout ſe termine entr'eux par des échanges.

Mais la ſociété perfectionnée a produit la vente ; qui doit être la délivrance d'un bien, non contre un autre bien dont perſonne n'a que faire, mais contre la faculté d'obtenir à ſon choix un bien quelconque d'égale valeur, au moment qu'on le deſirera.

Si encore l'excès de cette richeſſe pécuniaire était utile le moins du monde, aux particuliers qui en ſont les propriétaires. Mais les prêteurs, ſoit les créanciers de cet or, ne demandent par leurs créances, qu'à s'aſſurer un droit déterminé au partage annuel des fruits des terres que poſsèdent leurs débiteurs, ou des fruits de leur induſtrie ; ou encore un droit aux propriétés elles-mêmes. Cet excès d'argent leur eſt auſſi inutile qu'à la nation.

Le vrai prix de la vente, chez toute nation qui raiſonne & qui aime ſes avantages, doit donc être le ſimple ſigne d'une valeur délivrée, acquitable par tous les membres de la ſociété indifféremment, & garanti par une compagnie qui les ait verſés dans le commerce ; un ſigne qui n'ait lui-même aucune valeur, mais qui les repréſente toutes ; puiſque les vendeurs ne recherchent point,

comme les troqueurs, un bien préſent & actuel; mais la ſimple puiſſance d'avoir à volonté la valeur de la choſe vendue, en toute eſpèce de choſes.

Une banque bien faite, qui verſe dans la ſociété de ſimples ſignes d'échange, & dont, en les verſant, elle a reçû la valeur réelle; qui conſerve cette réelle valeur deſtinée à acquitter ces ſignes, de maniére qu'elle ne puiſſe être ni détériorée, ni détournée, ni détruite; qui a la certaine puiſſance de payer toujours à vue tous les ſignes qui pourront lui être préſentés, eſt une des premiéres inſtitutions qui devaient ſervir au bien être de la France. Je ne dis point à ſa perfection: parce que cette expreſſion ſuppoſerait qu'une nation riche va déja bien ſans cela; lorſqu'au contraire une nation riche ſans banque, va parfaitement mal.

Je ne dis point cela, parce que j'ai envoyé au Miniſtre & à l'adminiſtration de la caiſſe d'eſcompte, le ſeul bon projet de banque qu'il ſoit poſſible de donner, car il n'y a qu'une eſpèce de banque qui ſoit bonne: tout ce qu'il eſt poſſible d'imaginer après celle-là eſt évidemment mauvais, & même celle de Londres:

Londres : mais j'ai au contraire conçu & produit ce projet, parce que j'étais fortement pénétré des vérités renfermées dans cette note. Les billets de banque que je propoſe ſeront plus ſolides que ceux de Londres ; malgré la différence eſſentielle des gouvernemens. Ils ſeront dans la ſolidité de leur marche, plus indépendans des Rois. Les Rois trouveront leur proſpérité dans la proſpérité de la banque, & ne pourront pas même imaginer dans des tems d'erreur, le moindre avantage à l'affaiblir ou à la détruire. Toutes ces opérations ſeront d'ailleurs rendues publiques ; & les ſommes que la banque aura reçues contre les billets delivrés, ne pourront être ni données, ni diſſipées, ni même touchées qu'au ſçu de la nation. Je ne dois rien dire de ce projet en partie : on ſent aiſement que cela donnerait lieu à des objections que réſout le projet lui-même. Je dois attendre de le donner en entier, ſi cela eſt néceſſaire, quand le moment de l'acceptation ſera proche : car il faut que ce moment vienne, puiſque la France éclairée ne ſaurait ſe paſſer de banque ; & qu'elle ne peut pas en imaginer une autre, qu'elle ne repouſſe au premier coup d'œil. Celle de Londres, ſerait même impraticable en France.

C'eſt alors qu'il faudra uſer d'induſtrie, pour exporter utilement, une partie de ces centaines de millions, triſtement empilés. C'eſt ſurtout à cette époque que l'on pourra traiter des trois cent mille étrangers, qui ne couteraient rien à la nation, & qui produiraient des effets magnifiques : des ouvrages tous grands & utiles, & quelques-uns néceſſaires : une plus grande population : le commerce intérieur, le ſeul précieux à la France, facilité & étendu : les jouiſſances plus nombreuſes & plus fortes ; qui enfin dans l'immenſité des travaux publics concourroient avec la banque elle-même, à faire du Royaume de France un Royaume de Fées.

Un marchand de la rue St. Denis, parce que les riches, à qui l'argent vient pendant leur ſommeil, ont des plats d'argent, s'était perſuadé que l'argent tient à l'eſſence des plats. Il ſe minait & ſe conſumait à gagner de l'argent pour en faire : & cependant, quand l'honnêteté ou l'amour du plaiſir l'obligeait à donner un repas à ſes amis ou à ſes proches, il ne le donnait point, parce que ſon aſſortiment n'était pas complet. Il maigriſſait à force de travail pour avoir des plats, & cepen-

dant les plats lui manquaient ; ſelon lui il fallait qu'ils fuſſent d'argent ; & il était le ſeul entre ſes voiſins qui fût de cette opinion. Que ne lui venait-il dans l'eſprit, que les plats ne ceſſent point d'être plats, pour être de fayence ? Il aurait mieux vécu à l'ordinaire, & il aurait pû encore de tems en tems régaler ſes amis. Ce marchand-là c'eſt la France.

Elle s'eſt fauſſement perſuadée que les ſignes d'échange doivent être d'argent. Elle s'eſt conſumée à en amaſſer beaucoup trop, ſi c'eſt badinage, & trop peu, ſi c'eſt tout de bon. Elle pourrait ſuſciter cent mille travaux, tant privés que publics, produire partout l'abondance ; & donner à la nation entiére, non un feſtin toutes les ſaiſons, comme le marchand de la rue St. Denis, mais un feſtin perpétuel : & malheureuſement, pour s'être entichée de la même manie, elle s'eſt conſumée en de vains travaux, & comme le marchand, ne donne de fête à perſonne.

Comme il n'y a point de ſignes repréſentatifs des richeſſes que les métaux monnoyés, les ſignes manquent par-tout. Les Seigneurs, bien loin d'en avoir d'avance, ſe trouvent preſque

toujours arriérés. Il n'y a pas un domaine, pas une terre en France qui ne demandât quelques avances extraordinaires : & il s'en faut bien que toutes ayent ſeulement de quoi faire les avances ordinaires. Auſſi voit-on les Français ſortir de tous côtés pour chercher du travail; du Béarn, du Dauphiné, de l'Auvergne, de la Franche-comté, de par-tout. J'ai moi-même dix-ſept Auvergnacs dans mes jardins, & en voilà un aſſez grand nombre pour la grandeur des jardins ſur les terres de la République. Que font-ils chez moi? Pourquoi ne ſont-ils pas en Auvergne? C'eſt que les Seigneurs Auvergnacs plus riches que nous ont des terres, & n'ont pas de l'argent; tandis que les Gènevois, le plus pauvre peuple de la terre, puiſqu'il ne poſsède rien, ou preſque rien, ſont obligés de ſe mettre en état d'avoir de l'argent s'ils veulent avoir quelque choſe.

Y a-t-il au monde un régime plus condamnable, que celui ſous lequel ce Seigneur d'Auvergne qui a plus à remuer que nous, ne peut pas dans une terre de quatre cent mille livres, en échanger la quarantiéme partie, contre dix mille livres de travaux, qui lui

feraient utiles ou agréables ; tandis que celui qui aurait le même bien dans ſon porte-feuille, pourrait l'échanger tout entier contre toutes les ſortes de richeſſes qui pourraient lui plaire, en ſix heures de tems.

Pourquoi ce privilège de l'argent, de pouvoir être échangé contre toute eſpèce de biens, juſques dans ſes plus petites parties ? La raiſon ne montre-t-elle pas que toutes les natures de biens doivent jouïr du même avantage ; ce qui ne peut avoir lieu, qu'autant que les parties cédées, de quelque nature de bien que ce ſoit, ſont expectativement acquittées par un ſigne d'échange, qui n'ait pas les inconvéniens de l'argent, ou de tout autre bien réel que les hommes ne peuvent pas trouver à point nommé, ni multiplier ſelon l'étendue de leurs beſoins ?

Car ce ſerait une moquerie que de dire que ce Seigneur n'a qu'à emprunter : on ſait aſſez combien les emprunts ſont difficiles, épineux, & même impoſſibles dans les lieux reculés ; & combien chimérique eſt la reſſource des grandes villes, à un ſi grand éloignement ; lors même que les ſpéculations & l'a-

giotage n'y ſeraient pas le gout dominant de tous les poſſeſſeurs de l'argent. Et d'ailleurs ce Seigneur, quand il aurait engagé la quarantiéme partie de ſa terre, contre dix mille francs, n'aurait certainement pas fait un échange; puiſqu'il ſe ſerait obligé à donner cinq cent livres par an, contre trois cent livres que lui rendra cette ſomme lorſqu'elle aura été miſe en travaux ſur ſa terre; compenſation faite des travaux utiles, & de quelques travaux agréables; car il faut qu'une terre ſe poſsède avec agrément. On voit donc par-là:

1°. Quel grand vice ſe trouve à n'avoir pour ſignes d'échanges que des métaux, qui tout inutiles qu'ils ſont au Royaume en cette qualité, ſont convoités avec d'autant plus d'ardeur qu'ils réuniſſent un plus grand nombre de grands avantages. Ils ſont d'abord la richeſſe la plus précieuſe de toutes; puiſque l'homme les applique à ſes jouiſſances comme tant d'autres biens, & qu'ils portent outre cela leurs fruits comme les terres, & des fruits plus abondants; enſorte qu'ils ſont le ſeul bien qui ait le double avantage de pouvoir dans le même moment, être employé comme fruit, ou poſſédé comme propriété fructifian-

te. Ils offrent encore la ſeule poſſeſſion très-commode, & très agréable; parce que ſeule elle repréſente, & donne la faculté d'acquérir tous les autres biens.

C'eſt donc un grand mal qu'un faux emploi de l'or, dont le premier effet eſt d'en irriter la ſoif par ſon inutilité même.

2°. Quel plus grand vice n'eſt-ce pas encore, de n'avoir pour ſignes des biens que des métaux, qui ne s'amaſſant dans un Royaume qu'à force de tems & de travaux, ne peuvent s'élever, qu'après une multitude de ſiècles, à ce point d'abondance néceſſaire pour que tous les hommes ſoient employés & pour que tous les marchés dont ils peuvent être tentés, s'accompliſſent: enſorte qu'une grande partie de la nation languit dans la pauvreté par la petite quantité où ces métaux reſtent abaiſſés, ſi on les conſidère comme ſignes; après que d'autres s'y ſont conſumés pour en élever l'amas juſqu'à une hauteur démeſurée, ſi on les conſidère comme richeſſe.

Monteſquieu a écrit qu'à cet égard tout va bien, lorſque l'argent repréſente ſi parfaitement les choſes, qu'on peut avoir les cho-

ſes dès qu'on a l'argent; & lors que les choſes repréſentent ſi bien l'argent, qu'on peut avoir l'argent dès qu'on a les choſes. C'eſt une des belles vérités qui ſoient dans Monteſquieu; mais il n'a pas pénétré bien avant dans ſes conſéquences, ſans quoi il n'aurait pas manqué de dire aux Français bien des choſes néceſſaires à leur dire ſur le manque de ſignes.

Combien la France n'eſt-elle pas éloignée de ce point? Le vœu de Monteſquieu & de la raiſon ne s'accomplit à cet égard, que dans les très grandes villes: par tout ailleurs il y a des milliers de choſes à vendre, qui ne ſe vendent point, non faute d'amateurs aſſez riches pour les acquérir, mais faute d'argent. Il y a tel château dont le maître ſouhaiterait de monter une maiſon neuve: s'il cherche à vendre ſes meubles hors de mode, ſes caroſſes anciens mais bons, ſa vieille vaiſſelle; il trouvera vingt acheteurs pour acquérir ces effets contre leurs billets, & pas un ſeul qui puiſſe les payer comptant: & le plus ſouvent les effets periſſent inutiles, & au maître qui ne s'en ſert plus, & à celui qui les aurait acquis, s'il eut pû morceller ſa richeſſe,

& la mettre en monnoye, comme les poſſeſſeurs de l'or.

Les travaux ſont auſſi des choſes; & nous avons vû combien il s'en faut que les journaliers, qui offrent leurs travaux à vendre, trouvent tout de ſuite un argent prêt qui les leur paye.

L'Angleterre, qui a cinq fois moins d'or & d'argent que la France; proportion gardée, a deux fois autant de ſignes. Et cependant, ſelon la règle de Monteſquieu, l'Angleterre n'en a point encore aſſez. Il eſt vrai que le mal vient en grande partie de ce que ſa banque eſt mal faite & qu'elle n'eſt point montée à reverſer les ſignes ſur les terres. Elle a des provinces où tout eſt pour rien; où l'on nourrit, à ce qu'on nous aſſure, un homme pendant ſa vie entiére avec ſon cheval, pour cent livres ſterlings, qui ſont rendues à ſes héritiers à ſa mort. Les ſignes y ſont donc très-rares. Et combien de choſes de quelque valeur doivent y reſter invendues faute de ſignes. Si encore les vendeurs reſtaient dans le païs; les productions naturelles coutant peu, ils feraient encore quelque choſe avec le peu

qu'ils auraient reçu : mais s'ils reſtent à Londres, quel cas feront-ils d'un prix qui ne ſera pas un trentiéme de ce que les choſes leur avaient couté dans la Capitale.

Il eſt certain que ſi l'on ne permettait point de très grandes villes, qui abſorbent une ſi grande maſſe de ſignes, il en faudrait beaucoup moins : mais à quoi ſervirait-il de propoſer une Utopie ? Les grandes villes ſubſiſtent & ſubſiſteront : & ſans une abondante effuſion de ſignes nouveaux dans les campagnes, & un ſyſtême de reverſement conſtamment ſoutenu, tel que je le propoſe dans mon projet ; les travaux privés de la France languiront, les travaux publics ne s'eſſayeront pas même, beaucoup d'hommes reſteront ſans emploi, & des millions de marchés ne ſe feront point, au grand préjudice & déplaiſir de ceux qui poſſedent ſans jouir, & de ceux qui voudraient jouir ſans pouvoir poſſéder. J'avoue que pour que l'effet fut complet, il faudrait y joindre la préſence des Seigneurs dans leurs terres, pendant ſix mois de l'année. C'eſt un vœu que je forme.

Il y a des perſonnes qui diſent que dans les lieux où l'argent eſt rare, les choſes coutent proportionnellement très peu, & que tout ſe

fait également. Ce ſont de ces demi-vérités qu'on produit ſans-ceſſe dans les converſations, où les hommes cherchent toujours plus à s'éblouir qu'à s'éclairer. Beaucoup de vanité & de gloriole, point de vraye curioſité, & aucun zèle public : voilà ce qui ſe voit partout.

Cette propoſition eſt ſans doute très-vraie, dans les nations où l'argent manque partout également ; & qui ne font aucun commerce avec l'étranger. L'argent prend alors néceſſairement une valeur rélative, proportionnée à ſa rareté, & ſe morcelle en une monnoye de cuivre extrêmement abondante : mais ſi cette nation a de très-grandes villes, & un grand commerce avec l'étranger, les lieux reculés & où l'argent eſt le plus rare, ont pourtant beſoin des choſes qui ne ſe font que dans les villes, ou même chez l'étranger : & il faut que les habitans les payent au prix des villes, & même bien plus cher, à cauſe des fraix d'extraction & de troiſiéme main. La liberté du commerce intérieur mettant d'ailleurs le bled, dans tout le Royaume, à un prix moyen, à-peu-près uniforme ; il s'enſuit qu'il en coute au payſan preſque partout autant pour ſe nourrir.

Cette vérité très claire eſt très bien confirmée par les faits ; puiſqu'on voit des provinces en France, où il n'y a pas la vingtiéme partie du numéraire qui circule autour de Paris, & où les journées de terre ne ſont plus baſſes que de cinq ſols & ne deſcendent que de vingt à quinze : enſorte que les habitans ſe trouvent n'avoir qu'un louis, aulieu de quinze qu'il leur en faudrait, pour faire les mêmes choſes qui ſe font à deux lieues de Paris avec vingt. Je ſais bien qu'ils n'en feraient jamais autant ; mais il leur ſerait même impoſſible d'en faire, ni le quart, ni la plus petite partie ; car ce louis, s'employant aux avances ordinaires & néceſſaires, il ne leur reſte rien pour les avances extraordinaires.

Un moyen qui achèverait de démontrer que tout dans les campagnes eſt arrêté faute de ſignes ; ce ſerait que S. M. voulût ordonner à tous ſes Intendans, de prendre chacun dans ſon intendance deux lieues quarrées, à la plus grande diſtance des villes, & d'offrir à tous les propriétaires, de la part du Roi, de leur prêter ſucceſſivement, pendant dix années, l'argent qu'ils voudraient employer ſur leurs terres, à l'intérêt qu'ils en retirent,

bien juſtifié par l'exhibition des derniers contrats de vente, & baux à ferme ; les uns & les autres redreſſés encore ſur les prix plus récents des terres & fermes voiſines ; emploi dont on ferait conſter par procès-verbaux.

Par ce moyen tout ſerait très-bien connu ; car les propriétaires obtiendraient ainſi de ſa Majeſté de vrais ſignes d'échange, de vrais gages d'une valeur égale, ce qui fait l'eſſence des ſignes. Celui qui aurait reçu de l'Intendant une valeur en cent louis, pour les verſer ſur une terre qui, compenſation faite de l'agréable & de l'utile, rend trois pour cent, aurait en effet reçu trois louis de rente dans ſa terre, & les rendrait au Roi, par trois louis, en intérêt du capital prêté.

C'eſt dans ce cas, & dans ce cas ſeulement, que la qualité de ſigne qu'on veut donner à l'argent, ne ſe trouverait pas corrompue au préjudice du propriétaire, par la qualité qu'il a encore d'être une richeſſe reélle, dont la rareté en rend les poſſeſſeurs tyranniques.

On ne peut pas douter de l'extrême beſoin

que la France a de nouveaux ſignes ; mais le moyen que je propoſe pourrait donner une idée aſſez approchante de la quantité de ce beſoin : & ſurtout ſi le Roi y faiſoit joindre une eſtimation de tous les travaux Royaux ou municipaux qu'il ſerait bon d'entreprendre ; & pour l'accompliſſement deſquels Meſſieurs les Intendans pourraient ſe flatter de trouver aſſez d'hommes, ſoit Français, ſoit étrangers.

3°. On voit naître de là un troiſiéme vice eſſentiel, attaché à l'abus de ſe ſervir de l'or & de l'argent, comme des vrais & uniques ſignes des valeurs ; vice qui ſe fait ſentir à toute la claſſe des propriétaires, la plus importante de toutes ; c'eſt que lorſqu'ils cherchent de l'argent pour s'en ſervir dans ſa qualité de ſigne, c'eſt-à-dire pour l'échanger contre des travaux dans leurs terres ; ils ſont obligés de le payer au prix où le monte la puiſſance qu'il a d'être tout-à-la-fois ſigne & richeſſe, doublement réelle, répandue dans la nation, dans une quantité déterminée, que rien ne peut étendre ; & dont le prix s'accroit, en raiſon de la commodité de ſa poſſeſſion, & de ſa rareté rélative : enſorte que pour obtenir une valeur

de cent louis, qui verſés ſur ſa terre lui en rendent trois annuellement, il eſt obligé d'en promettre cinq chaque année.

Ce déſordre n'arrive point lorſque les ſignes ſont préciſément ce qu'ils doivent être, de ſimples ſignes; parceque des billets de banque peuvent toujours ſe mettre au niveau des beſoins de la nation. Et comme ſes beſoins ſont de pouvoir repréſenter toute eſpèce de valeurs avec une parfaite égalité; chacun cherchant toûjours dans les échanges l'équivalant de ce qu'il donne; les terres & l'argent ſe repréſentent parfaitement; & un argent très ſolidement placé ne rend pas plus que ne fait un bon domaine. C'était le cas de l'Angleterre, lors que les annuités à trois pour cent y étaient au pair: les terres qui n'étaient pas trop embellies rendaient auſſi trois pour cent.

Le vrai ſigne des biens c'eſt le papier. Il fait foi que vous avez donné à un membre de la ſociété un bien, quel qu'il ſoit, en une quantité eſtimée valoir une telle ſomme d'argent, afin que cette valeur vous ſoit rendue par quiconque aura l'eſpèce de choſes qui

pourra vous convenir, & en une quantité qui ſoit eſtimée par les deux contractants valoir cette même ſomme d'argent.

L'argent entre dans ce billet, qui ſert de ſigne d'échange, comme la meſure de la valeur du billet, & non comme étant ſeul repréſenté par le billet.

Ce billet repréſente également toute choſe d'une valeur égale à la ſomme d'argent qu'il indique, tout auſſi-bien qu'il repréſente cette ſomme d'argent.

Il peut donc être acquité avec l'argent indiqué, ou avec toute autre choſe d'égale valeur. La ſeule différence qui ſe trouve entre ces deux cas; c'eſt que s'il eſt acquitté en argent, la valeur du billet de banque ſe voit avec évidence, puis que cette valeur y eſt eſtimée en argent; & que s'il eſt acquitté en toute autre eſpèce de biens, il faut premiérement établir le prix actuel de cette eſpèce de biens, ſur l'échelle de l'argent dont la valeur réelle eſt la commune meſure de toutes les autres.

C'eſt

C'eſt ainſi que ſi je veux acheter deux chevaux qui me plaiſent; je commence par en faire le prix avec le marchand. Si nous tombons d'accord, qu'ils valent autant que L. 2,400 je lui donne un billet de banque de L. 2,400, & je prends les chevaux.

Le billet de banque n'a point été donné pour tenir lieu de cent louis, comme le croît le vulgaire. Le marchand a auſſi peu beſoin de cent louis, que d'un aſſortiment en porcelaine de cette valeur. Il veut un ſigne univerſel, équivalant à une valeur de L. 2,400 en argent : & le billet de banque eſt ce ſigne.

Il faut bien qu'il y ait dans toute nation, une nature de biens quelconque, qui ſerve de commune meſure pour toutes les choſes échangées; qui puiſſe ſervir à faire ſoudain un vrai & réel payement de toutes les valeurs, des très grandes comme des très petites : & il eſt évident que cette commune meſure, cette échelle ſur laquelle tous les biens ſe graduent, ne peut ſe trouver que dans les métaux précieux, tels que l'or & l'argent; & parce qu'ils ſont facilement diviſibles, & ſuſceptibles de

recevoir une empreinte, qui déclare au coup d'œil leur poids & leur titre; & parce qu'ils ont une très grande valeur ſous leur volume; enſorte qu'ils peuvent ſeuls fournir un prompt, facile & commode payement, à ceux qui veulent être payés des plus fortes valeurs, en valeur réelle.

Les hommes inattentifs ont crû, parce que l'argent eſt la meſure commune de tous les biens, qu'on pouvait le regarder comme en étant le vrai & unique ſigne: & ils ont ſurtout été entretenus dans cette erreur dans les pays, qui comme la France, n'ont point admis de ſignes des biens échangés. S'ils y avaient mieux penſé; ils auraient vu que l'argent, ayant lui-même une valeur, ne peut pas devenir ſigne de ſa propre valeur: c'eſt-à-dire annoncer quelle valeur rélative il doit avoir dans la ſociété, dans ſon acception de richeſſes; car par cela même, qu'il eſt employé comme ſigne, & qu'il ſe trouve comme empriſonné dans cette eſpèce d'office, il ſe renchérit lui-même & ſe monte à une valeur menſongère, qui rompt tout équilibre. Auſſi avons-nous vû cet équilibre entiérement rompu, rélativement aux propriétaires des terres.

Qui ne voit d'ailleurs qu'être tout-à-la-fois richeſſe & ſigne de richeſſe eſt une contradiction dans les termes.

Il faut auſſi qu'il y ait des ſignes d'échange ; mais au contraire du cas précédent, où la commune meſure des valeurs devait avoir elle même de la valeur ; l'eſſence de ces ſignes eſt de n'en avoir aucune.

1°. Parce que leur eſſence étant uniquement de repréſenter qu'il y a eu telle valeur délivrée par le porteur du ſigne, que tout citoyen eſt invité à acquitter en la nature de choſes qui plaira au propriétaire du ſigne en s'en rendant lui-même le porteur à ſon tour ; toute valeur dans le ſigne eſt déplacée & ſuperflue. En effet, le cédant de la choſe vendue n'a point prétendu obtenir pour le moment une poſſeſſion réelle ; mais ſeulement l'expectative d'une réelle poſſeſſion, en la nature de choſe qui pourra lui plaire, dès qu'il aura le bonheur de la rencontrer : & il ne veut en conſéquence faire de ce gage d'échange d'autre uſage, que de le donner lui-même pour gage d'échange.

2°. Les ſignes ne doivent point être faits d'une ſubſtance qui ait de la valeur; parce que l'emploi que vous en feriez en ſignes la rendant rare, comme bien uſuel; en rend l'uſage difficile à tous, & cauſe des privations abſolues pour quelques-uns; & cela, de quelque nature que ſoit ce bien uſuel. C'eſt ainſi que les Islandais qui ſe ſervent de poiſſons pour gages d'échange, & quelques Américains qui ſe ſervent de cacao, les employeraient les uns & les autres beaucoup mieux à s'en nourrir; s'ils étaient aſſez perfectionnés pour imaginer & pour introduire avec ſureté des ſignes ſans valeur.

3°. Les ſignes ne doivent point avoir de valeur; parce que les jouïſſances & le bien-être des particuliers croiſſant comme le nombre des échanges; attendu que dans chaque échange chacun aime mieux ce qu'il reçoit, que ce qu'il donne; les échanges ne ſauraient être trop favoriſés. Or les ſignes ſans valeur, tels que le papier, ſont les ſeuls qui les favoriſent; tandis que toute ſubſtance qui a de la valeur; que des monnoyes quelque précieuſes qu'elles ſoyent ſous leur volume, devant pourtant être nombrées, peſées, portées, ralentiſ-

ſent infiniment la rapidité des échanges. Il n'y a en vérité que la coutume, qui puiſſe empêcher la ſurpriſe que doit donner au penſeur cette trainante & peſante façon de commercer.

4°. Ces ſignes ne doivent point avoir de valeur; j'entens dans une nation bien civiliſée; parce qu'il faut qu'ils ſoient verſés dans le ſein de la nation, avec l'abondance que demande le beſoin qu'elle a de ſignes, & non ſur la meſure de l'or & de l'argent que les travaux y introduiſent; tard; lentement; & en une quantité toujours beaucoup trop petite. Les ſignes doivent ſuſciter les travaux, & non les travaux introduire les ſignes.

Les opinions contraires aux opinions vulgaires ſont preſque toujours vraies. On entend dire ordinairement: l'or & l'argent ne ſont pas des biens réels; ils ſont ſeulement les ſignes repréſentatifs de tous les biens. C'eſt tout le contraire. L'or & l'argent ſont des biens très-réels, & ils ne ſont pas les ſignes des biens. Les biens réels dans la ſociété ſont tout ce que les hommes appliquent à leurs beſoins ou à leurs plaiſirs. Les dorures, les galons, les bijoux ſont des biens tout auſſi réels que l'écaille, l'yvoire, la porcelaine, les glaces: & l'or

ou l'argent ne ſont point des ſignes ; car ayant une valeur réelle, celui qui a reçu de l'or ou de l'argent eſt réellement payé de la valeur par lui fournie ; au lieu que celui qui a reçu un ſigne ne l'eſt point : il s'attend à l'être. Il a reçu un ſigne, c'eſt-à-dire un ſigne qu'il lui eſt dû par la ſociété entiére, & non un vrai payement. Le premier a reçu un payement réel, reconnu pour tel par toute la terre. Le ſecond, a reçu un ſigne de l'avance qu'il a faite & non un réel payement.

Il réſulte de ce que nous avons dit, qu'on peut affirmer avec vérité, que la France ne connait encore que les échanges. Il eſt vrai qu'elle eſt fort au-deſſus des Sauvages ; qui n'ayant pas l'uſage des monnoyes, ne peuvent pas faire ces échanges d'attente, qui multiplient les trocs, & facilitent infiniment le commerce : Mais auſſi, elle eſt bien au-deſſous de ces nations qui, comme l'Angleterre, connaiſſent la vente proprement dite, qui conſiſte à donner le réel, non contre le réel ; mais contre la ſimple faculté d'obtenir le réel à volonté.

Et indépendamment du vice énorme atta-

ché à l'étrange abus de n'avoir point de ſignes d'échange, & qui conſiſte à conſumer les hommes en de vains & de triſtes travaux pour accroître ſans ceſſe une richeſſe illuſoire & entiérement inutile ; il s'y trouve encore les trois très-grands vices que je viens d'indiquer : d'irriter la ſoif de l'or par ſon inutilité même ; enſuite du faux emploi qu'en fait la nation en le donnant pour unique ſigne des valeurs : de ne pas pouvoir proportionner l'abondance des ſignes à l'étendue des beſoins qu'en a la nation, attendu qu'on ne fait pas l'or : & enfin de forcer la claſſe des propriétaires de le payer par une plus forte rente que celle qu'ils en retirent, lorſqu'il eſt une fois verſé ſur leurs terres ; ſans compter ceux que j'oublie, car je fais une note, & non un traité.

Les Anglais ſont aſſurément de grands jaſeurs dans leur Parlement : mais ils ont beau ſe reprocher de découvrir tous leurs ſecrets à leurs ennemis ; il n'y en a pourtant point encore, qui ait été aſſez inconſidéré pour dire, que ſi la France venait à ſe corriger de ces deux capitales erreurs, & à jamais inconcevables, d'être aux trois quarts du dix-hui-

tiéme ſiècle ſans banque nationale, & ſans emprunts repréſentés par l'impoſition des riches; elle deviendrait une puiſſance ſi reſpectable ſur tous les élémens, qu'on ne pourrait plus paſſer à dix lieues de ſes côtes que chapeau bas. Il y a pourtant quelque apparence que dans une nation ſi ingénieuſe & ſi éclairée, ils ne font pas tous de la proſe ſans le ſavoir.

On eſt étourdi de l'inattention & de l'impatience de quelques Français. Qu'on leur parle d'une banque; & cela m'eſt arrivé à moi-même à Verſailles, dans le cabinet d'un ancien miniſtre; vous n'avez pas achevé le mot, que vous entendez partir: ah! Monſieur, nous nous ſouvenons trop bien de Law. Mais, Meſſieurs; Law ne vous a point donné de billets de banque; & c'eſt-là préciſément le crime dont il s'eſt rendu coupable envers vous. Il a donné inſidieuſement & traitreuſement le nom de billets de banque à des billets d'Etat. Où exiſtait alors une compagnie de banque qui eût délivré ces billets, qui en eût reçu la valeur, qui conſervât cette valeur intacte & à l'abri de toute tentation privée ou publique, qui fût en état de convertir à vue tous les billets préſentés; qui en

garantît encore le payement, par un fonds d'actions, qu'elle eût réellement payées? Il vous donna des billets d'Etat, ſans banque; au lieu qu'il vous fallait des billets de banque ſans que l'Etat s'en mêlât; c'eſt-à-dire tels que l'Etat ne pût pas même imaginer aucun avantage, ne pût trouver aucun moyen poſſible de déranger leur marche: mais au contraire tout avantage & toute proſpérité à la ſeconder. Il faut qu'une banque ſoit pour les Rois, la poule qui leur pond les œufs d'or; & qu'ils ſachent très bien que, s'ils ouvrent la poule, ils n'y trouveront rien. Et c'eſt là préciſément ce qu'eſt la banque que j'ai l'honneur de vous propoſer. Les billets n'y ſont point repréſentés par de vains dépôts, comme en Hollande; ni par des prêts au Roi, comme en Angleterre; banque mauvaiſe même pour Londres: & je ne comprendrais pas comment, lorſque les Annuités étaient à ſoixante-un, les billets de banque ne perdaient pas; puis qu'ils ſont en grande partie repréſentés par ces mêmes annuités. Je ſais bien qu'on dit, que le Gouvernement & le Roi n'ont reçu que la valeur des actions, onze millions ſterlings. Mais qui en ſait quelque choſe? Quant à moi, je ne le crois pas. Les An-

glais n'aiment pas mieux que les autres à laiſſer chommer leur argent; & le commerce de la banque ne ſaurait abſorber tous ſes fonds. Je ne le comprendrais pas; ſi la réfléxion n'enſeignait, que ſi les papiers-monnoye ſont allés un an, ils doivent aller toujours. Les billets ont été pris trois cent ſoixante-cinq jours de ſuite, donc ils ſeront pris demain; à plus forte raiſon, s'ils ont été reçu pendant cent ans. C'eſt ainſi que les Anglais croyent que le ſoleil ſe lèvera les jours qui vont ſuivre, parce qu'ils l'ont toûjours vû ſe lever; car d'ailleurs quelle preuve en ont-ils? Toute banque, ſi elle n'eſt déteſtable, va toujours. Ce n'eſt pas le cas de celle de Londres, qui ſeulement n'eſt pas bonne; & qui ne put pas l'être, par ce qu'elle fut imaginée par des particuliers, qui calculaient leur propre affaire & non celle de l'Etat. Le mépriſable papier de Law ſubſiſterait même encore, ſi après avoir trahi le gouvernement, ou plutôt s'être trompé lui même, pour s'être crû un médecin, lors qu'il n'était qu'un empirique, il n'eût pas été trompé, & trahi par ſes envieux; qui perſuadèrent à ſon Alteſſe Royale, de mettre les billets à moitié valeur. Ce fut leur coup de

mort & ce devait l'être. Lors qu'une fois le mal fut fait, & que ces feuilles de chêne eurent été reçues; il n'y avait que la plus grande prudence dans la nation, & la plus grande fermeté dans le gouvernement, qui puſſent les ſoutenir. Redouter aujourd'hui des billets de banque, parce que Law a abuſé des Français par des billets d'Etat; c'eſt reſſembler à un homme chez qui il arriverait un Américain, qui ſe dirait être le fils qu'il a laiſſé en Amérique, agé de trois ans; & qui finirait par le voler. Si quelqu'un diſait enſuite à cet homme, de profiter du peu de jeuneſſe qui reſte à ſa femme, pour ſe donner un fils qui ſera l'appui de ſes vieux jours; & qu'il lui répondît: je ne veux point avoir de fils; je m'en ſuis trop mal trouvé; que diriez vous de lui?

FIN.